

# Rapport d'activités **2007**

# **Table des matières**

Avant-propos	4
Mission Statement	6
Les actions et produits phares en 2007	8
Organigramme opérationnel	10
Organes de décision	12
L'équipe	16
Rapport des départements	
Economie & Starters	20
Urbanisme & Environnement	26
Technologie & Projets innovants	32
Le pôle Agro-alimentaire	34
Le pôle Technologies de l'Environnement	36
Le pôle Industrie urbaine	38
Le pôle NTIC	40
Le pôle Santé	42
La cellule « SIS »	44
Relations Internationales	48
Le partenariat stratégique transnational	48
L'attraction des investissements étrangers	54
Cellule Communication	60
Perspectives 2008	64
Annexes	70

**Avant-propos**

Une cinquième année d'activités se clôture pour la jeune Agence Bruxelloise pour l'Entreprise.

Autant d'années que l'on s'accorde, tant au sein de l'institution que dans les milieux socio-économiques bruxellois, à considérer comme intenses. Les projets ont été nombreux, les clients en nombre croissant. Le rôle de l'ABE en tant que vecteur de développement économique et social s'est naturellement imposé au sein de la Région bruxelloise et son concept a même inspiré les deux autres régions.

L'équipe, les nouveaux collaborateurs, le middle management et le Bureau ont acquis une maturité certaine au cours de ces années. Le portefeuille de compétences s'est élargi et consolidé. La connaissance des besoins des entreprises et des manières de combiner les solutions existantes s'est développée.

Par ailleurs, le rôle de vitrine de l'offre publique et privée de soutien aux entreprises a permis de renvoyer plusieurs milliers d'entrepreneurs vers les bons interlocuteurs, avec une obsession : « Faciliter la vie de ceux qui entreprennent en Région bruxelloise ».

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport annuel. Celui-ci illustre en détail nos nombreuses activités au bénéfice des entreprises bruxelloises. Il présente également ceux et celles qui rendent possible ce travail. Nous tenons dans cet avant-propos à leur rendre hommage. Nous ne distribuons aucun subside à l'ABE. Ce que nous offrons ce sont des compétences, des connaissances, une expérience, un savoir-faire. Sans une équipe de qualité, dynamique et motivée, nous n'aurions pu réaliser autant de choses en cinq ans. Que nos collaboratrices et collaborateurs soient ici encore remerciés.

Profitons également de ces quelques lignes pour remercier Christian FRANZEN, membre du Bureau de l'ABE depuis 2003 et qui a quitté cette fonction au cours de l'année 2007. Christian FRANZEN a œuvré en tant que représentant des entreprises bruxelloises au sein du Bureau de la Technopole de Bruxelles. Il a ensuite contribué à la création de l'ABE. Son esprit pragmatique, créatif et positif a toujours été très apprécié des membres du Bureau. Merci Christian.



Bruno Wattenbergh  
Directeur Opérationnel



Stefan Ector  
Président

# Mission statement

## ACCUEIL, INFORMATION ET ORIENTATION DES ENTREPRISES

- ▲ Diffusion d'informations aux entreprises et candidats entrepreneurs
- ▲ Information et prospection des investisseurs étrangers
- ▲ Orientation vers la bonne institution et le bon interlocuteur

## ACCOMPAGNEMENT PRATIQUE DES ENTREPRISES

- ▲ Elaboration du business plan et recherche de financement
- ▲ Réglementations en urbanisme et environnement
- ▲ Aides économiques
- ▲ Rétention des entreprises bruxelloises sur le sol régional
- ▲ Accueil et (pré)-incubation des investisseurs étrangers
- ▲ Stimulation de l'esprit d'entreprise
- ▲ Coordination du Conseil de Coordination Economique
- ▲ Mise à disposition d'informations stratégiques personnalisées

## ENCOURAGEMENT DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES CLUSTERS

- ▲ Développement et gestion des clusters et des plateformes sectorielles,
- ▲ Stimulation économique et technologique, et promotion de l'innovation et de la recherche (y compris la coordination des interfaces académiques),
- ▲ Développement de partenariats internationaux pour le transfert et valorisation des technologies innovantes.

# **Les actions et produits phares en 2007**

## Le lancement du 7<sup>e</sup> Programme-Cadre

Le 7<sup>e</sup> programme cadre de R&D a été lancé en février 2007. En coopération avec les autres structures régionales et fédérales, l'ABE, Point de contact national en Région de Bruxelles-Capitale, a participé au lancement de ce programme cadre de financement de la recherche qui constitue le mécanisme de financement direct le plus important au niveau européen en faveur des acteurs économiques et académiques de la recherche.

## Blog en chinois

Dans le souci de sensibiliser les investisseurs chinois potentiels en Europe et de les familiariser avec le climat d'investissement à Bruxelles, l'ABE a lancé, au cours d'une conférence de presse à Beijing en décembre, un blog en langue chinoise [www.bigbrussels.com](http://www.bigbrussels.com). Ce blog s'adresse à tout investisseur potentiel désireux de s'établir et de développer ses affaires en Europe.

## Collaboration avec BECI<sup>(1)</sup>

Suite à l'appel à proposition lancé par la DG Entreprise en vue du remplacement des ses deux réseaux de soutien aux entreprises existants par un réseau unique, l'ABE a soumis une proposition de projet en coopération avec BECI. Ce projet a été sélectionné et unira les deux organismes bruxellois au sein d'un consortium pour une période allant jusqu'en 2013. Ce consortium sera le représentant bruxellois du réseau Enterprise Europe Network.

<sup>1</sup> Issu de la fusion de la CCIB et de l'UEB.

## Programme FEDER en matière d'entrepreneuriat

Un programme visant à stimuler l'esprit d'entreprendre dans les écoles de la zone d'intervention prioritaire a été introduit et accepté dans le cadre de l'appel à projet FEDER 2007-2013. Concrètement, le projet prévoit des actions de promotion et de formation dans les écoles et l'organisation d'événements pour les professeurs, les directeurs d'école et les parents. Il sera mis en œuvre à partir de 2008 par le département Economie & Starters.

## Un dialogue soutenu pour la simplification des procédures

Les modifications à l'ordonnance permis d'environnement, gestion des sols pollués, et au COBAT ont fait l'objet d'une attention pro-active de la part de l'ABE, qui a remis des propositions et avis aux différentes instances compétentes.

## Les bases d'un accord de consortium dans le cluster Diagnostic/ Télémedecine

Dans le souci d'exploiter les possibilités de synergie – ce qui constitue par ailleurs l'un des axes stratégiques de l'animation des clusters – des complémentarités en termes de R&D, de développement de produits et d'approche de marchés ont été détectées entre quatre sociétés du cluster diagnostic et télémedecine.

Sur base d'une étude prospective de la technologie et du marché à 5 ans, pilotée par le Pôle Santé de l'ABE, il s'est avéré qu'une niche de marché importante dans le domaine de la « Télémetrie » peut être

abordée par ces quatre sociétés bruxelloises. Plusieurs réunions ont permis de déterminer le produit à développer en commun ainsi que d'élaborer une base légale d'accord de consortium. S'il se concrétise, ce projet fournira aux sociétés un bras de levier important pour se lancer sur un marché international qui ne pourrait être envisagé en tant qu'acteur isolé.

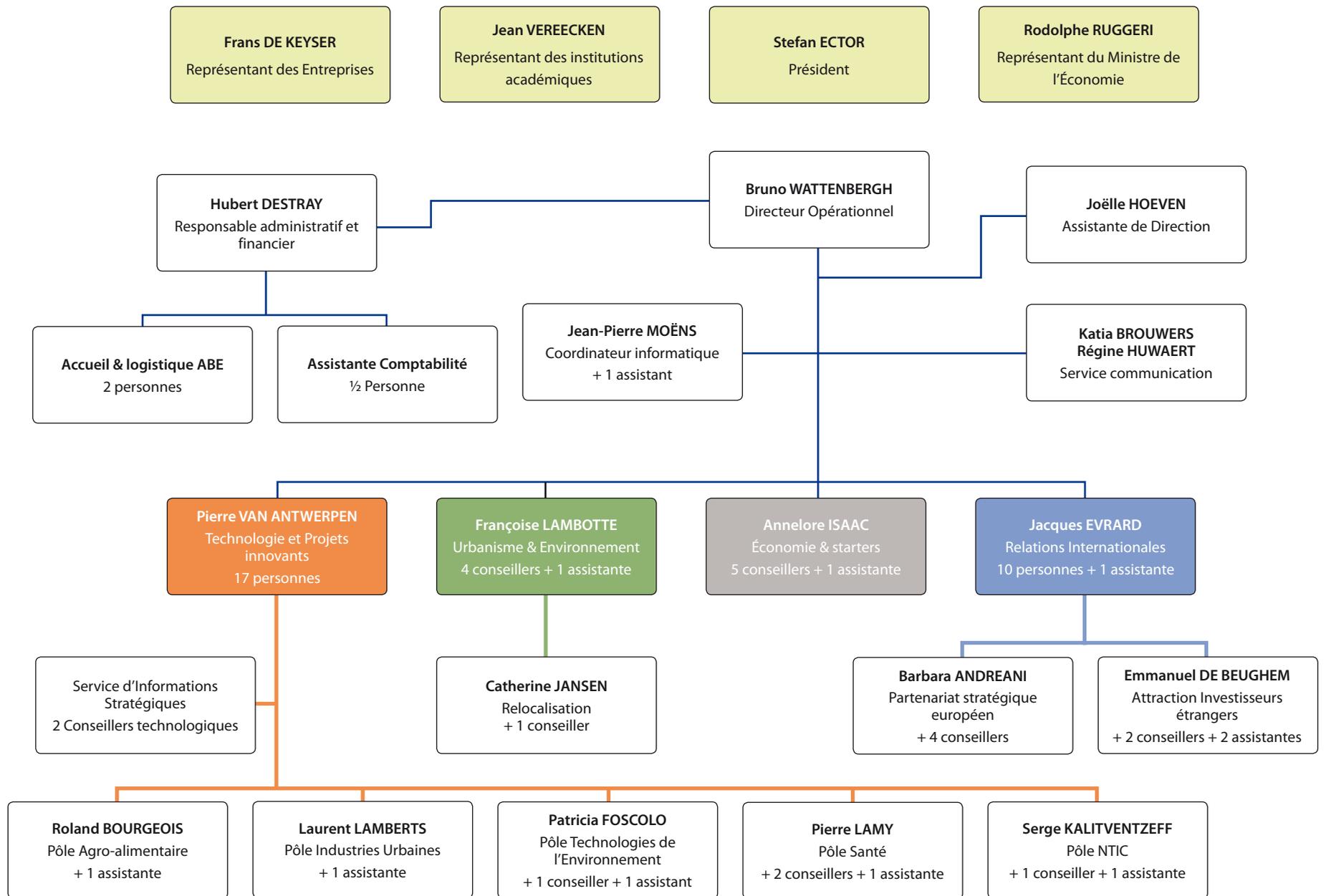
## L'opération LED4Europe

Poursuivant sur la lancée du dossier de veille constitué en 2005, le Pôle Industrie urbaine a organisé un congrès international centré sur la technologie des LEDs. Cet événement comportait un séminaire de haut niveau organisé avec le concours d'AGORIA et de SIRRIIS, un événement de partenariat technologique européen organisé en collaboration avec le Brussels IRC et une exposition de matériel d'éclairage et de signalisation utilisant des LEDs. Cette initiative a connu un franc succès, tant au niveau de la clientèle cible de l'ABE à Bruxelles qu'au niveau européen.

## L'identification des éditeurs de logiciels

Le Pôle NTIC a réalisé un important effort de prospection et d'identification des entreprises bruxelloises du secteur des NTIC. Pour commencer, l'activité s'est focalisée sur les éditeurs de logiciels dans le double but de mieux connaître ce qu'elles font et d'identifier leurs besoins. Les informations ainsi récoltées serviront, dès 2008, à élaborer un catalogue des éditeurs de logiciel bruxellois et à développer des initiatives visant à répondre au mieux aux besoins exprimés, notamment dans le cadre de la stratégie de « clustering » de l'Agence.

# Organigramme opérationnel



# Organes de décision

## Le Président

Le Président est nommé par l'Assemblée Générale sur proposition du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

La présidence de l'ABE est exercée depuis décembre 2004 par Monsieur Stefan Ector.

## Le Bureau

Conformément à l'article 20 des statuts de l'ABE, le Conseil d'Administration délègue la gestion journalière de l'association à un Bureau composé de membres non-rémunérés : le Président, deux administrateurs et le directeur opérationnel.

Le directeur opérationnel, qui est désigné par le gouvernement sur proposition du ministre de l'Economie, et qui travaille sous le régime d'un contrat d'emploi, ne prend part à aucun vote. Le ministre qui a l'économie dans ses attributions, ou son représentant, assiste au Bureau.

Les décisions du Bureau sont prises à la majorité simple des membres. En l'absence d'unanimité, le membre mis en minorité peut faire référer la décision au Conseil d'Administration qui prend la décision finale à ce sujet.

## Composition du Bureau de l'ABE

Monsieur Stefan Ector	Président de l'ABE
Monsieur Jean Vereecken	Administrateur
Monsieur Christian Franzen	Administrateur jusqu'au 14 juin 2007
Monsieur Frans De Keyser	Administrateur depuis le 14 juin 2007
Monsieur Rodolphe Ruggeri	Représentant du Ministre de l'Economie de la Région de Bruxelles-Capitale.
Monsieur Bruno Wattenbergh	Directeur opérationnel de l'ABE

## Le Conseil d'Administration

L'ABE est administrée par un Conseil d'Administration composé de vingt-quatre administrateurs et un Président, nommés et révocables par l'assemblée générale.

- ▲ Vingt-quatre administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale selon la clé de répartition suivante :
- ▲ huit administrateurs sont présentés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale;

- ▲ cinq administrateurs sont présentés par les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, dont deux par les organisations de classes moyennes;
- ▲ cinq administrateurs sont présentés par les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale;
- ▲ six administrateurs sont présentés par les universités et les hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale.

## Composition du Conseil d'Administration de l'ABE

### Pour l'ABE

Monsieur Stefan Ector, Président

### Pour le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

Madame Séverine Waterbley Cabinet du Ministre-Président Ch. Picqué, *jusqu'au 13 décembre*

Monsieur Pierre Dejemeppe Cabinet du Ministre-Président Ch. Picqué, *depuis le 13 décembre*

Monsieur Xavier Vanoutryve, Cabinet du Ministre B. Cerexhe

Monsieur Joël Solé, Cabinet du Ministre E. Huytebroeck

Madame Nele De Smet, Cabinet du Ministre G. Vanhengel

Monsieur Steven Pattyn, Cabinet du Ministre P. Smet

Monsieur Pierre Provost, Cabinet de la Secrétaire d'Etat F. Dupuis

Madame Véronique De Rycke, Cabinet du Secrétaire d'Etat E. Kir

Monsieur Freek Couttenier, Cabinet de la Secrétaire d'Etat B. Grouwels.

### Pour les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur Christian Franzen (BECl), *jusqu'au 14 juin*

Monsieur Pierre Thonon (BECl), *depuis le 14 juin*

Monsieur Frans De Keyser (BECl)

Monsieur Gaston Stroobants (Agoria), *jusqu'au 1er mai*

Madame Floriane De Kerchove (Agoria), *depuis le 1er mai*

### Pour les organisations de classes moyennes

Monsieur Yvan Huyghebaert (BECl)

Madame Francine Werth (UCM) *jusqu'au 12 octobre*

Monsieur Eric Thiry (UNPLIB) *depuis le 12 décembre*

### Pour les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur Jacques Debatty (CSC)

Monsieur M. Van Bambeke (CSC)

Monsieur Christian Bouchat (FGTB)

Monsieur Philippe Van Muylder (FGTB)

Monsieur Xavier Muls (CGSLB)

### Pour les universités et hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale

Madame Vally Fidelman (ULB), *jusqu'au 7 septembre*

Madame Isabelle Lefebvre (ULB), *depuis le 13 décembre*

Monsieur Jacques Tichon (Indutec)

Monsieur Ir P. Dysseleer (Lucia De Brouckère)

Monsieur Alain Dangoisse (UCL)

Monsieur Jean Vereecken (VUB)

Monsieur Michel Lefebvre (Renaissance).

## L'Assemblée Générale

L'association est constituée de 36 membres.

Sont membres de droit:

- ▲ les ministres et secrétaires d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale;
- ▲ un représentant de chacun des ministres et secrétaire d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale;
- ▲ sept représentants des organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, dont trois issus des organisations de classes moyennes;
- ▲ sept représentants des organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale;
- ▲ un représentant pour l'Université Libre de Bruxelles;
- ▲ un représentant pour l'Université Catholique de Louvain;
- ▲ un représentant pour la Vrije Universiteit Brussel;
- ▲ un représentant de l'a.s.b.l. Indutec;
- ▲ un représentant de l'a.s.b.l. Renaissance;
- ▲ un représentant de la Haute Ecole Lucia De Brouckère.

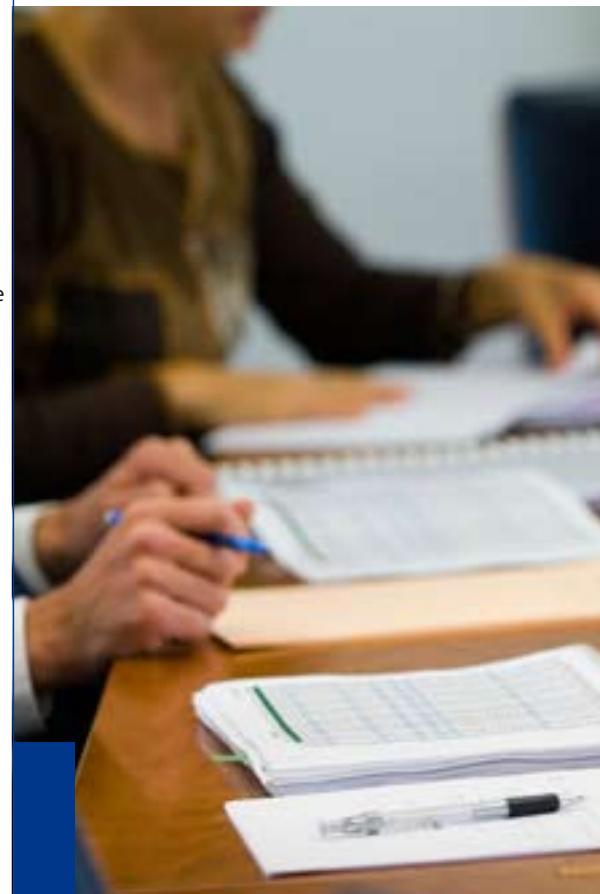
L'Assemblée Générale est composée de tous les membres. Elle est présidée par le Président du Conseil d'Administration.

## Le Conseil de Coordination Économique

L'ABE assure le secrétariat du Conseil de Coordination économique créé par l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2002. Le Conseil de Coordination économique est composé des représentants, ou de leur délégué, des institutions publiques régionales en rapport avec des entreprises ou des porteurs de projets à caractère économique, à savoir:

- ▲ la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale(SDRB),
- ▲ la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB),
- ▲ L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE),
- ▲ L'Office Régional Bruxellois de l'Emploi (ACTIRIS),
- ▲ le Port de Bruxelles,
- ▲ le Fonds Bruxellois de Garantie,
- ▲ l'Administration de l'Economie et de l'Emploi du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (AEE),
- ▲ la Direction du Commerce extérieur du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Export),
- ▲ la Direction de l'Urbanisme du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (AATL),
- ▲ L'Administration de l'Équipement et des Déplacements de la Région de Bruxelles-Capitale (AED),
- ▲ La Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB).

Le Conseil est amené à émettre à tout moment et au moins une fois par an des suggestions et des recommandations utiles à l'accomplissement des missions de l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise, en ce compris des propositions de protocoles de collaboration particuliers ou bilatéraux entre une institution ou un service et l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise. Il est en outre habilité à remettre des avis sur la manière dont l'Agence remplit son objet social.



# L'équipe en 2007



Pour mener ses missions à bien, l'ABE a pu compter en 2007 sur une équipe de 51 collaborateurs (correspondant à 49,4 équivalents temps plein (ETP), issus du secteur privé. Cette équipe s'investit quotidiennement pour répondre aux demandes et aux besoins des entreprises.



ANDREANI Barbara



AZAERTS David



BAPTISTA Ana Luisa



BETTENS Nadine



BONNYNS Alexandre



BOURGEAIS Roland



BROUWERS Katia



CASTIAUX Florence



CHAJINI Mohammed



COLLEYE Helena



COPPENS Christophe



COPPIETERS Marie-Caroline



DECLAIRE Janaki



de BEUGHEM Emmanuel



DE STRIJKER Ingrid



DENAYER Martine



DESTRAY Hubert



DILLENS Nathalie



DUCHAINE Paola



DUFLONT Patricia



EL BOUZAÏDI Sami



EVARD Jacques



FERNANDEZ Manuel



FOSCOLO Patricia



GILON Muriel



GOETHALS Veerle



GYSSSELS Raymonde



HAMAD Fadi



HEULST Edith



HOEVEN Joëlle



HUBERT Catherine



HUWAERT Régine



ISAAC Annelore



JANSEN Catherine



KALITVENTZEFF Serge



LAMBERTS Laurent



LAMBOTTE Françoise



LAMY Pierre



LE GUEN Erwan



LEUNG Derek



LOSSON Virginie



Mena Anette



MOËNS Jean-Pierre



NAYANI Mustafeen



NEUTS Micheline



PIERRE LOUIS Lionel



ROOS Alexandra



SAURA Juan



STASZAK Simon



THERASSE Philippe



THESIN Kris



TIELEMANS Michel



TIMSIH Youssef



VAN ANTWERPEN Pierre



VAN DEN BERGE Jonathan



VAN DER VOODT Fabiola



VERRAES Tanguy



WATTENBERGH Bruno

# Economie & Starters

# Les objectifs du département

Le département Economie & Starters a pour mission de fournir à toutes les entreprises bruxelloises ou intéressées par Bruxelles des informations, des conseils et, le cas échéant, un accompagnement visant à les aider à résoudre les problèmes économiques auxquels elles sont confrontées. Il peut s'agir de services et de mesures de soutien publics disponibles dans la Région de Bruxelles-Capitale, de financement d'entreprises ou encore de tout ce qui a trait au démarrage d'une entreprise.

Le département souhaite se profiler comme premier point de contact pour les entrepreneurs et comme porte d'accès vers les différentes institutions publiques (ou instances du secteur privé) en mesure de fournir des solutions concrètes aux entreprises et entrepreneurs bruxellois.

Le département Economie & Starters est caractérisé par deux particularités :

- ▲ un public cible très large, ce qui se reflète dans les actions qui concernent surtout des actions de sensibilisation et d'information collective ainsi que dans un nombre élevé d'actions d'information individuelle de première ligne.
- ▲ un rôle important de portail vers les autres institutions, ce qui se reflète dans une attention particulière à la collaboration avec d'autres partenaires, publics et privés, et à la mise en valeur de ces institutions.

## L'équipe

Le département se compose de sept personnes.

L'équipe est dirigée par Annelore Isaac, qui bénéficie de la collaboration de trois conseillers, David Azaerts, Kris Thesin et Alexandra Roos et d'un conseiller première ligne, Virginie Losson. En juin, le département a été renforcé par un conseiller financier, Florence Castiaux. Le département peut compter, pour le support administratif, sur la collaboration de Nathalie Dillens.

# Les activités en 2007

## La sensibilisation et information collective

### Actions générales

#### L'agenda de l'Entrepreneur bruxellois 2008

Le département a conçu la cinquième édition de « l'Agenda de l'Entrepreneur bruxellois ». Cet agenda s'adresse principalement aux indépendants et aux dirigeants de petites entreprises et reprend les échéances officielles les plus importantes (ONSS, TVA, ...) ainsi qu'une description des institutions économiques bruxelloises. Pour pimenter le tout d'une note d'histoire typiquement bruxelloise, un Bruxellois célèbre, actuel ou passé, ayant participé à l'essor de la ville ou au développement de sa notoriété, y est présenté chaque semaine.

La rédaction des articles, la présentation des institutions ainsi que le recensement de dates officielles ont été entièrement réalisés en interne.

L'agenda a été personnalisé par des partenaires, notamment la SDRB pour le réseau des centres d'entreprises, Bruxelles Export et Atrium. En tout, 5.100 agendas ont été distribués.

#### E-newsletter Brubizz

La lettre d'information électronique Brubizz a été diffusée 8 fois en 2007 à une base de données de plus

de 10.000 adresses, composée d'entrepreneurs et d'intermédiaires. Cette newsletter traite de l'actualité économique et est entièrement réalisée en interne. En 2007, une nouvelle rubrique avec des podcasts présentant les aides économiques a été introduite.

#### Veille juridique

Un juriste du département Economie & Starters est chargé de la veille économique-juridique. Tous les jours, les nouveaux textes législatifs parus au Moniteur, en rapport avec la vie de l'entreprise, ont été publiés sur le site de l'ABE.

#### Séminaires d'information

Le département a organisé 9 séminaires d'information.

Au salon Entreprendre au mois de mars, le département a organisé 7 séances d'information sur des thèmes différents, tels que le financement de projets d'entreprise, les aides et le statut de faux indépendants.

D'autres séances d'informations ont été organisées sur la création d'entreprises.

Les collaborateurs du département ont également pris la parole à une douzaine de séminaires d'information, organisés par des partenaires publics ou privés. Ces séminaires visaient aussi bien les étudiants (comme par exemple de futurs créateurs d'entreprises) que les intermédiaires (banquiers, fonctionnaires communaux, comptables, ...) ou les entrepreneurs. Les sujets

abordés concernaient principalement la création d'une entreprise, le financement et les aides publiques.

#### Participation aux foires

Le département a participé via un stand à 7 salons s'adressant aux entrepreneurs ou aux futurs entrepreneurs

Au salon Entreprendre du mois de mars, le département a assuré une présence sur 3 stands simultanément : le stand de l'ABE, le stand « espace création » en partenariat avec les guichets d'économie locale et les centres d'entreprises de la Région ainsi que le stand Brutrade-transmission.

Le département a également participé à d'autres salons, s'inscrivant davantage dans le cadre de la promotion de l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes. Il s'agit entre autres du salon Zoom Jeunes, le Brussels Go Job ainsi que le salon Futura. Des affiches spécifiques ont été développées afin d'attirer et de sensibiliser un public plus jeune.

Le département avait également un stand sur les salons Citizen Job, la Caravane des Entrepreneurs et la Bourse de l'Emploi à Bruxelles.

### Actions Starters

#### Campagne de communication « Starters »

Au courant du mois de novembre, une campagne d'affichage visant les futurs créateurs d'entreprises, a été organisée dans le réseau du métro à Bruxelles. La

campagne se déclinait en 3 affiches, abordant chacune une question liée à la création d'entreprise, à savoir :

- ▲ Quel statut juridique pour ma nouvelle entreprise à Bruxelles ?
- ▲ Comment financer mon projet d'entreprise ?
- ▲ Comment rédiger mon plan d'affaires ?

Pendant une semaine, cette campagne a été renforcée par un spot radio visant également les créateurs d'entreprises, notamment dans le but de faire connaître le numéro vert de la création d'entreprises.

#### **La diffusion de starterkits**

Le starterkit est la boîte à outils créée par l'ABE et qui regroupe toutes les informations et les outils pratiques pour démarrer une entreprise. Il contient des brochures rédigées par l'ABE, telles que « Le guide des institutions économiques bruxelloises » et « Le mémento du créateur d'entreprises », ainsi que des brochures de différents partenaires.

Les starterkits sont diffusés d'une part par l'ABE (livraison à domicile), et d'autre part via des partenaires. En 2007, 2.222 exemplaires du starterkit ont été envoyés, ce qui représente une augmentation de 68% par rapport à l'année précédente.

#### **Etude sur le profil du créateur d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale**

A la demande du département, l'chec PME a effectué une étude intitulée « Carte d'identité des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale ». Cette étude, qui se base sur l'analyse de la trajectoire des créateurs d'entreprise 2006, a permis à l'ABE de suivre l'évolution des caractéristiques de son public cible.

L'étude a été présentée au public lors d'un workshop au Salon Entreprendre au mois de mars. Elle a également fait l'objet d'un communiqué de presse, qui a donné lieu à plusieurs articles dans la presse.

### **Actions financement & subsides**

#### **Le portail des aides [www.ecosubsibru.be](http://www.ecosubsibru.be)**

Le portail des aides EcoSubsiBru a été actualisé en permanence. Il est consulté en moyenne 11.700 fois par mois, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente. La rubrique "actualités" est alimentée en permanence par des informations récentes.

Afin de faire un relooking et d'améliorer le site, une enquête a été lancée auprès des utilisateurs du site ainsi qu'auprès des différents organismes repris sur EcoSubsiBru. Le but de l'enquête était de collecter leurs avis, remarques et propositions par rapport au fonctionnement du site. Sur base de ces résultats, le travail de relooking a été lancé fin 2007.

### **Actions transmission d'entreprises**

#### **Le portail de la transmission d'entreprise [www.brutrade.be](http://www.brutrade.be)**

Le département Economie & Starters est chargé de la gestion du portail de transmission Brutrade. Les missions réalisées par le département dans ce cadre sont les suivantes :

- ▲ validation quotidienne des profils des candidats acheteurs/repreneurs ;

- ▲ approbation des intermédiaires selon une procédure spécifique ;
- ▲ mise à jour et enrichissement périodiques du contenu du portail (agenda, actualité, témoignages, théorie, etc.).

Le site a une moyenne de  $\pm$  6.000 visiteurs par mois.

Le département pilote également un comité d'accompagnement en matière de transmission, qui s'est réuni 3 fois en 2007.

#### **Cycle d'information sur la transmission**

Le département a organisé en automne un cycle de 4 séminaires abordant les différents aspects d'une transmission tels que les aspects juridiques, fiscaux et financiers. Des spécialistes de la transmission y sont intervenus.

Étant donné le nombre de demandes d'inscription n'ayant pu être satisfaites, une nouvelle édition du cycle est prévue en 2008.

#### **Campagne radio sur la transmission**

Au mois de juin, une campagne radio a été lancée pendant 10 jours pour promouvoir le site Brutrade. Suite à cette campagne, le nombre de visiteurs du site a augmenté sensiblement ainsi que le nombre d'annonces placées sur le site.

## Informations et accompagnements individuels

Durant l'année 2007, le département a informé ou accompagné 1.274 personnes individuellement. Ceci représente une augmentation de 20% par rapport à l'année 2006.

30% étaient des starters, 56% étaient des entreprises existantes, 8% des investisseurs étrangers et 6% d'autres (intermédiaires, étudiants,...).

Les actions individuelles ont porté principalement sur la recherche de subsides et de financements, la création de nouvelles activités ou des questions juridiques. De plus en plus de dossiers nécessitent un accompagnement poussé, surtout dans le domaine du financement.

Dans le cadre de ces actions individuelles, le département joue un rôle important en tant que portail vers les autres institutions. Ainsi, 90% de nos contacts découvrent d'autres institutions bruxelloises grâce à l'intervention de l'ABE. Les dossiers avec un impact local sont, si possible, renvoyés dans le réseau des guichets d'économie locale.



## Les événements saillants de 2007

En 2007, le département a entamé des actions spécifiques visant à stimuler l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes. Plusieurs actions ont eu lieu dans ce cadre.

Ainsi, le département a participé à plusieurs foires ayant comme public cible les jeunes et y a organisé des workshops sur la création d'entreprise. Les collaborateurs du département sont également intervenus régulièrement dans des cours sur l'entrepreneuriat dans différentes écoles, telles que Isec, Solvay, Ichech, Honim,...

Des études sur l'entrepreneuriat ont été commandées auprès d'Ichech PME afin de mieux comprendre comment est perçu l'esprit d'entreprendre dans les écoles bruxelloises et afin d'avoir l'avis des professionnels de l'accompagnement sur le sujet.

Un budget spécifique a été attribué à l'ABE afin de faire un mapping des différents programmes visant à stimuler l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes ainsi qu'à instaurer un système d'évaluation de ces programmes. Cette mission donnera lieu à la création d'un nouveau site internet début 2008.

Un programme visant à stimuler l'esprit d'entreprendre dans les écoles de la zone d'intervention prioritaire a été introduit et accepté dans le cadre de l'appel à projet FEDER 2007-2013. Concrètement, le projet prévoit des actions de promotion et de formation dans les écoles et l'organisation d'événements pour les professeurs, les directeurs d'école et les parents.

## Quelques chiffres de 2007

Nombre de starters prospectés	3.603
Nombre d'entreprises sensibilisées	5.113
Nombre d'actions individuelles-starters	484
Nombre d'actions individuelles-entreprises	790

## Perspectives 2008

En 2008, les initiatives entamées dans le cadre de la stimulation de l'esprit d'entreprendre seront poursuivies. Un nouveau site verra le jour, le projet dans le cadre de l'appel à projets FEDER sera lancé et les efforts de sensibilisation seront renforcés.

Le starterkit qui existe depuis 5 ans, sera décliné dans une version virtuelle. Ce starterkit virtuel sera encore plus utile pour le futur créateur, avec un business plan et plan financier interactif, toute une gamme d'outils pratiques comme check-lists et calculateurs et un guide d'adresses web.

Le site Ecosubsibru changera entièrement. Le site arborera un nouveau look, et répondra encore mieux aux besoins de l'utilisateur. En effet, trois méthodes de

recherche seront proposées. En plus, les aides seront illustrées par des success stories et des podcasts.

La collaboration avec les différents partenaires sera renforcée. L'ABE assurera, en collaboration avec la SDRB, l'animation du réseau des GELs et des centres d'entreprises. Dans ce cadre, des réunions et des séances d'information régulières seront prévues, ainsi que le développement d'outils communs.

Enfin, il va de soi que le département continuera d'accorder toute l'attention nécessaire aux starters et à la problématique de subsides et financement.

## Success story

En décembre 2007, Stéphanie Meyer a ouvert son magasin dédié aux objets/cadeaux design et innovants. Sa boutique, Whazup, située rue des Chartreux au centre de Bruxelles, nous fait découvrir un univers très cosy, imprégné d'innovations, mais aussi de science-fiction et de super héros.

Mais avant de concrétiser son projet, comme tout entrepreneur qui se lance, Stéphanie a dû se préparer, étape par étape. C'est l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) qui l'a accompagnée dans ses différentes démarches.

Pour notre entrepreneur, les ressources de l'ABE, et plus particulièrement du département Economie & Starters, ont été très précieuses afin de réaliser son étude de marché. De plus, toujours selon l'intéressée, l'ABE « donne beaucoup, beaucoup d'informations utiles, par exemple à qui s'adresser pour solliciter un soutien financier ou une aide ».

Mais l'ABE l'a également et surtout aidée dans l'étude et la réalisation de son plan financier qui a permis, une fois terminé, d'introduire une demande de prêt Lancement auprès du Fonds de Participation et ce, via la structure d'appui Beci renseignée par l'Agence.

A l'heure actuelle, le concept de la boutique semble marcher. Les gens viennent au magasin pour découvrir les nouveaux objets tendances. Au niveau du plan financier, le projet se situe globalement dans la ligne des prévisions. Mais il est sans doute encore un peu tôt pour tirer des conclusions définitives.

# Urbanisme & Environnement

# Les objectifs du département

Le département Urbanisme & Environnement aide les entreprises bruxelloises en leur fournissant des réponses pratiques et concrètes sur les nombreuses réglementations urbanistiques et environnementales.

Ses conseillers spécialisés maîtrisent les règles et les procédures du droit de l'environnement (permis, déchets, eaux usées, sols,...) et de l'urbanisme (permis, planification, affectations,...). Ils connaissent et rencontrent fréquemment les personnes de contact au sein des administrations communales et régionales en charge de ces questions. Cette connaissance pointue du secteur leur permet d'informer et d'accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches pour trouver la solution à leurs problèmes en matière d'emplacement (en collaboration avec la cellule « relocalisation ») et obtenir les autorisations nécessaires (permis d'environnement, permis d'urbanisme,...).

L'expérience acquise au fil des ans par le département Urbanisme & Environnement en fait un interlocuteur privilégié pour les pouvoirs publics soucieux d'améliorer la législation et les pratiques administratives. De nombreuses propositions de simplification administrative sont ainsi transmises chaque année aux autorités concernées, dans l'intérêt des entreprises.

Le département Urbanisme & Environnement met un soin particulier à développer ses partenariats tant

publics (AATL, IBGE, communes, AVCB, SDRB, ATRIUM, MINECO ...) que privés (BECI, FEDIS, UCM, fédérations professionnelles, architectes, promoteurs immobiliers, avocats, comptables, notaires,...). Ses conseillers veillent à se tenir informés des nouveautés dans leur domaine et à diffuser leurs connaissances le plus largement possible, en interne comme vers l'extérieur.

## Les thèmes stratégiques travaillés en 2007

- ▲ Poursuivre le développement des accompagnements administratifs en collaboration avec les communes et les administrations régionales (ces accompagnements – au cœur de la mission – restent l'action prioritaire du département),
- ▲ Intensifier la collaboration avec les partenaires publics (communes, IBGE, AATL,...) et développer de nouveaux partenariats avec des prescripteurs de services du secteur privé (fédérations professionnelles, comptables, architectes, promoteurs immobiliers,...),
- ▲ Rendre l'application des chantiers de Contrat pour l'économie et l'emploi la plus effective possible, tout spécialement en ce qui concerne la simplification administrative (pratiques administratives, gestion des sols pollués, coordination des législations urbanistiques et environnementales,...).

## L'équipe

Le département, à la tête duquel se trouvait Philippe Antoine, est dirigé par Françoise Lambotte (juriste spécialisée en droit de l'urbanisme et de l'environnement) depuis le 1er juillet 2007.

Il bénéficie de la collaboration de quatre conseillers jouissant d'une longue expérience dans les domaines du droit de l'urbanisme et de l'environnement : Marie Caroline Coppieters (juriste fiscaliste & conseillère en mobilité), Muriel Gilon (ingénieur commercial), Veerle Goethals (juriste et linguiste) et Simon Staszak (maîtrise en sciences de l'environnement).

Martine Denayer est en charge du soutien administratif de l'équipe. Elle a remplacé Nathalie Dillens au 1er septembre 2007.

Catherine Jansen, licenciée en économie est responsable de la cellule «Relocalisation ». Janaki Declaire est licenciée en sciences politiques

# Les activités en 2007

## La prospection et la sensibilisation

Les activités de « prospection » du département Urbanisme & Environnement concernent davantage ses partenaires publics que les entreprises. Les communes ont été principalement ciblées cette année. Le département va à la rencontre de ces partenaires publics pour mieux les connaître et se faire connaître, dans l'espoir qu'ils renvoient les entreprises vers ses services.

11 prospections ont été réalisées en 2007 : 9 communes (Bruxelles, Schaerbeek, St.-Josse, Jette, Forest, Uccle, Koekelberg, Ganshoren et Berchem), l'AATL, l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

### Simplification administrative

Le département Urbanisme & Environnement participe de manière récurrente à l'effort de simplification législative et procédurale (rédaction de notes adressées aux instances concernées, contacts personnalisés avec les mandataires et les fonctionnaires en charge des dossiers, évocation de dossiers au Conseil de coordination économique, réponses aux demandes adressées par les partenaires publics...). Ce sont surtout les pratiques administratives et les dispositions du COBAT, de l'ordonnance sols, de l'OPE et de leurs arrêtés d'exécution qui retiennent son attention.

## L'information collective et individuelle

### Séminaires

Le département a organisé ou contribué à 8 événements, pour une audience totale de 235 personnes. Fréquemment, des institutions publiques ou privées sollicitent de la part des conseillers du département des interventions sur la législation environnementale ou urbanistique. Le département accepte ce genre de missions pour développer son réseau et partager ses connaissances avec le plus grand nombre. Le département organise bien sûr aussi des colloques pour son compte propre.

### Publications

Au 31 décembre 2007, le département avait édité 12 publications parmi lesquelles :

- ▲ les mises à jour des pages web de l'ABE en urbanisme et en environnement ;
- ▲ la tenue quotidienne de la veille juridique « Quoi de neuf au Moniteur ? » ;
- ▲ la mise à jour de listes d'entreprises spécialisées en service environnemental (listes d'acousticiens, de recycleurs de déchets, etc.) ;
- ▲ articles dans des (e)-newsletters telles que Brubizz, BrusselsGreenTech, Environnement & Gestion.

A titre exemplatif, les pages environnement du site ABE ont été visitées 932 fois par mois en moyenne, les pages urbanisme ont, quant à elles, été visitées 1021 fois par mois en moyenne.

## L'accompagnement collectif et individuel

En 2007, le département a réalisé 750 accompagnements d'entreprises, soit entre 60 et 90 accompagnements individualisés par mois. Il s'agit pour la plupart de dossiers relatifs à des demandes de permis d'environnement ou d'urbanisme. Les conseillers répondent aussi à d'autres questions relatives à la législation urbanistique et environnementale, à des problèmes d'implantation, aux écolabels, etc. Certains accompagnements sont menés en collaboration avec le Pôle Technologies de l'Environnement du département Technologie et Projets innovants, d'autres avec le département Relations internationales, ou encore avec la cellule « relocalisation ».

Ainsi, en appui à la cellule « relocalisation », le département Urbanisme & Environnement conseille les entreprises cherchant à se relocaliser à Bruxelles en raison d'un déménagement ou d'une extension dans les domaines de l'aménagement du territoire et du droit de l'environnement.

Sur les 748 accompagnements individuels effectués en 2007, on compte 530 demandes de permis (70%) - soit 316 demandes de permis d'environnement et 212 demandes de permis d'urbanisme) et 220 questions relatives aux réglementations en matière d'urbanisme et d'environnement (30 %)



Les dossiers d'accompagnement concernent :

- ▲ des entreprises existantes (55%) ;
- ▲ des starters (20 %) ;
- ▲ des partenaires (communes, SDRB,...) et d'autres intermédiaires (architectes, avocats, comptables, ...) (20 %) ;
- ▲ divers (5 %).

### Activités de support

Le département a collaboré notamment avec l'IBGE (Ordonnance sol, projet d'ordonnance sur la PEB, label éco-dynamique), l'AATL (Geographical information system et mise à jour du Cahier de l'urbanisme), la FEDIS (contribution à la mise à jour de leurs brochures sur les implantations commerciales), l'UCL (participation au jury relatif à un mémoire en matière de management environnemental pour les TPE) et la SDRB.

### Cellule Relocalisation

La Cellule Relocalisation a poursuivi son rôle de facilitateur pour de l'implantation des entreprises en Région bruxelloise avec une attention particulière pour la politique de rétention des entreprises bruxelloises.

Elle a accompagné une centaine de dossiers présentant des risques de délocalisation ou des opportunités de localisation en Région bruxelloise.

Elle a également participé à développer une expertise dans la compréhension des dynamiques immobilières professionnelles en vue d'informer le Gouvernement en matière d'accueil des entreprises en Région bruxelloise (attractivité générale, aménagement du territoire, fiscalité).

Enfin, la Cellule a assuré un rôle de support pour l'organisation d'événements internationaux lorsqu'une problématique immobilière professionnelle est abordée (Mapic, Mipim et Brussels Days)

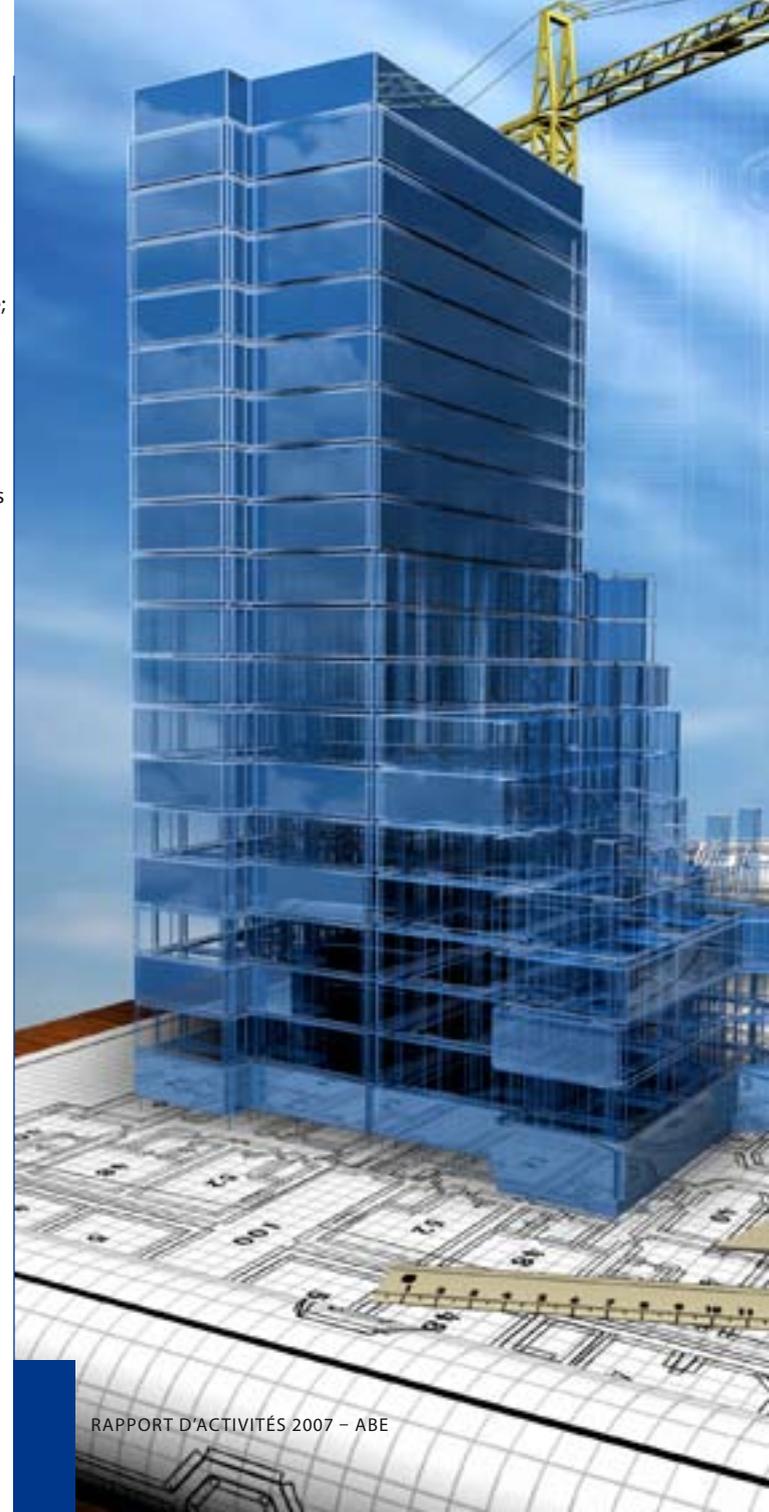
# Les événements saillants de 2007

- ▲ Avis remis sur des modifications apportées à l'ordonnance sur les permis d'environnement, l'ordonnance sur la gestion des sols pollués, et le COBAT;
- ▲ Organisation d'une formation sur la réglementation urbanistique des enseignes (en collaboration avec le Pôle Industrie urbaine de l'ABE), à laquelle de nombreux enseignants, publicitaires, et fonctionnaires communaux ont participé;
- ▲ Petit déjeuner destiné aux commerçants ayant pour thème les grandes lignes des obligations environnementales et urbanistiques, (en collaboration avec ATRIUM);
- ▲ Préparation du nouveau produit : [www.brucodex.be](http://www.brucodex.be);
- ▲ Intervention au séminaire sur l'éco-management organisé par l'IBGE et ICHEC-Entreprises;
- ▲ Implication dans la vérification et cotation des dossiers Label écodynamique introduits par les entreprises bruxelloises (en 2007, le département Urbanisme & environnement et le Pôle Technologies de l'environnement de l'ABE ont réalisé avec l'IBGE les visites sur site ainsi que l'examen du programme environnemental de 18 entreprises).

30

## Quelques chiffres pour 2007

Nombre d'accompagnements	750
Nombre de projets de simplification administrative	8
Nombre de partenariats	13
Nombre de prospections	11
Nombre de séminaires	8



# Perspectives 2008

Les accompagnements administratifs, en collaboration avec les communes et les administrations régionales, restent prioritaires.

Le département poursuivra le développement de ses partenariats (avec l'IBGE et Atrium notamment), et approfondira ses liens avec l'AATL.

L'attention particulière apportée à la réglementation sur les sols sera maintenue et la nouvelle ordonnance annoncée ayant immanquablement un impact sur les entreprises, les constatations et propositions de remédiation seront répercutées si nécessaire aux autorités concernées.

Les cinq ou six communes n'ayant pas encore été prospectées le seront en 2008, ce qui clôturera le premier tour des visites communales du département.

Le département prospectera par ailleurs les guichets d'entreprises. Toute nouvelle entreprise passant obligatoirement par l'un de ces guichets, le département souhaite rencontrer les gestionnaires de dossiers des guichets afin de les convaincre de l'utilité de renvoyer au plus tôt les entreprises vers ses services; ces visites seront organisées conjointement avec le département Economie & starters.

Le département organisera un séminaire à l'attention des entreprises et des principaux partenaires (organismes publics, architectes, avocats, agents immobiliers, comptables,...).

Le département organisera également un séminaire destiné aux communes. Cette rencontre annuelle renforce les liens entre les fonctionnaires des services de l'urbanisme et de l'environnement et les conseillers du département. Le thème du séminaire « communes » 2008 sera déterminé en fonction de l'actualité.

Le département entend toucher le public des commerçants, grâce à un séminaire destiné aux commerçants d'un quartier en particulier en collaboration avec Atrium.

Brucodex sera officiellement lancé mi-2008. Site web unique en Belgique, il permettra d'accéder à toute la réglementation urbanistique et environnementale applicable en Région bruxelloise, du niveau local au niveau européen, grâce à un moteur de recherche convivial. Il donnera accès au texte consolidé de la réglementation ou à l'arrêt recherché.

# Success story

La SA BRUSSELS RECYCLING METAL (B.R.MET) a été créée fin 2002 à Bruxelles. Elle occupe une dizaine de personnes. B.R.MET achète aux particuliers et aux entreprises leurs déchets métalliques de toute nature non contaminés par des huiles ou des déchets liquides, et, une fois le tri/nettoyage /traitement effectué, elle revend ces métaux ferreux et non-ferreux. La société possède les autorisations requises pour exploiter son centre, pour transporter les déchets dangereux (déchets d'équipement électrique et électronique DEEE) ainsi que pour leur traitement sur le site.

En 2007, B.R.MET a sollicité l'assistance du département Urbanisme Environnement de l'ABE pour l'obtention d'une extension de son permis d'environnement en cours de validité. En outre, B.R.MET certifié ISO 14001, a initié en 2007 une démarche de Label écodynamique bruxellois, récompensée par un label deux étoiles. L'ABE (Pôle Technologies de l'environnement et Service d'information stratégique) l'a également assistée dans l'identification d'un fournisseur d'équipements en vue de la valorisation de certains déchets multi-matières.

# Technologie & Projets innovants

# Les objectifs du département

Le département Technologie & Projets innovants «T&PI» a pour mission générale de contribuer au développement économique et à la création d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, dans cinq secteurs prioritaires : la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'environnement, l'agro-alimentaire et les activités industrielles.

A cette fin, le département développe des initiatives de type sectoriel visant à intensifier les synergies au sein de groupes ciblés d'entreprises, porteuses d'innovation et de développement pour la Région. L'année 2007 a vu le renforcement des ressources du département dans les trois secteurs sélectionnés comme « porteurs d'innovation » dans le cadre du C2E (la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'environnement), dans la perspective de mettre en place une stratégie de «clustering».

Le département offre également des services de type individuel destinés à aider des porteurs de projet et des entreprises à structurer, à financer et à développer des projets porteurs d'avenir dans la Région. C'est ici que l'on retrouve les fonctions de portail d'accueil des projets innovants et d'ensemblier des solutions à offrir aux porteurs de tels projets.

En support à ces activités, le service SIS agit comme fournisseur d'informations spécialisées, tant pour développer des produits d'information collective que pour répondre à des besoins individuels.

Dans toutes ses actions, le département s'appuie largement sur la collaboration des autres départements de l'ABE et sur celle des partenaires (fédérations professionnelles, interfaces académiques, organismes publics, ...) concernés.

## L'équipe

Le département Technologie & Projets innovants est dirigé par Pierre Van Antwerpen. Il est organisé sur une base de secteurs d'activité, dont les responsables sont :

- ▲ Roland Bourgeois, pour le secteur agro-alimentaire;
- ▲ Patricia Foscolo, secondée par Paola Duchaine, pour le secteur technologies de l'environnement;
- ▲ Laurent Lamberts, pour le secteur industrie urbaine;
- ▲ Serge Kalitventzeff, secondé par Jonathan Van den Berge, pour le secteur NTIC;
- ▲ Pierre Lamy, secondé par Christophe Coppens et Philippe Therasse, pour le secteur santé.

Le département dispose en outre d'un Service d'Information Stratégique « SIS », spécialisé dans la recherche et l'analyse d'informations stratégiques en bases de données informatisées. Connecté à deux des plus grands serveurs de bases de données du monde, ce service est animé par :

- ▲ Tanguy Verraes et Sami El Bouzaïdi.

Enfin, le département peut compter, pour le support administratif, sur la collaboration de :

- ▲ Fabiola Van der Voodt
- ▲ Michel Tielemans
- ▲ Patricia Duflont
- ▲ Raymonde Gysels
- ▲ Edith Heulst

# Les activités en 2007

## LE PÔLE AGRO-ALIMENTAIRE

### La prospection et la sensibilisation

Toutes les entreprises du secteur agro-alimentaire, reprises dans la base de données de l'ABE, ont été classées selon leur sous-secteur, l'objectif étant de placer en ligne un répertoire sur la page du Pôle. La mise en service de ce répertoire n'a pu, pour des raisons informatiques, être réalisée en 2007 et est prévue pour le premier semestre 2008.

Au total (hors celles pour l'Agroparty), 3.547 sensibilisations vers les centres de recherches, les partenaires et les entreprises bien établies ou démarrant leurs activités sur Bruxelles ont été faites pour annoncer les diverses actions du Pôle et informer sur les accompagnements et aides proposés par l'ABE. Fin 2007, le Pôle ciblait près de 1.950 entreprises dont 12 sont de nouvelles sociétés prospectées.

Le 21 juin 2007, la quatrième édition de l'Agroparty a réuni plus de 200 personnes autour de Monsieur le Ministre Benoît CEREXHE.

### L'information collective et individuelle

10 séminaires/événements ont été mis sur pied :

- ▲ Une conférence de presse s'est tenue à l'initiative du Pôle, pour révéler une innovation réalisée grâce au partenariat transnational des Centres Relais Innovation (20 juin 2007).
- ▲ A l'initiative de Bruxelles-Export, les deux membres du Pôle se sont relayés sur le stand de la Région de Bruxelles-Capitale lors du salon ANUGA à Cologne (13-17 octobre 2007).
- ▲ De même, le Pôle a co-organisé et a tenu en compagnie du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale le stand régional lors d'AGRIBEX (4-9 décembre 2007).
- ▲ Food for Tomorrow II – deuxième édition – a permis de présenter trois sujets différents (10 décembre 2007) :
  - cuisine et ingrédients moléculaires : techniques et saveurs de demain,
  - quelle stratégie marketing pour inventer son avenir à temps,
  - mistral : le souffle de la guidance stratégique en entreprise.
- ▲ Quatre autres lunch-meetings ont été organisés parallèlement à Food for Tomorrow :

- l'intérim social : réponse à vos besoins de main d'œuvre (27 février 2007),
  - les probiotiques : que peuvent-ils faire pour vous ? (25 mai 2007),
  - l'industrie alimentaire face aux allergies (05 juillet 2007),
  - réglementation sur les allégations santé : quoi de neuf ? (16 novembre 2007).
- ▲ La visite du laboratoire CERVA (Centre d'étude et de recherches vétérinaires et agrochimiques) s'est déroulée en deux étapes :
- visite du site d'Uccle lié aux recherches vétérinaires (23 avril 2007),
  - visite du site de Tervuren lié aux recherches agrochimiques (11 septembre 2007).

Trois numéros de la revue de presse spécialisée « Food Info » ont été publiés, ils ont généré des marques d'intérêt et des demandes d'informations complémentaires de la part de 51 entreprises auxquelles 1.211 articles ont été envoyés.

Près de 300 entreprises, dont 47 starters, ont bénéficié d'une information personnalisée au cours de 2007, soit par téléphone, soit par mail, soit au travers de visites sur place ou de rencontres à l'ABE, soit lors d'accompagnements individuels.

## L'accompagnement collectif et individuel

Dans le cadre de sa mission de Centre Relais Innovation pour Bruxelles (Brussels IRC), les accompagnements suivants ont été tenus :

- ▲ En alternance avec les Journées aliments & Santé (JAS) de La Rochelle, se tient les années impaires le symposium international de technologies alimentaires à Murcie. L'ABE y a accompagné une entreprise bruxelloise (29-30 octobre 2007).
- ▲ Deux autres entreprises ont été accompagnées à la bourse technologique pour boissons effervescentes qui s'est tenue à Epernay (17 octobre 2007).

Au cours de l'année 2007, 26 accompagnements individualisés de projets innovants ont été réalisés, dont plus de 7 auprès de starters. Selon les projets, ces accompagnements portaient aussi bien sur les validations technologiques et/ou commerciales, sur l'ébauche d'un business plan, sur la recherche de financement ainsi que sur l'introduction et/ou le parrainage d'aides publiques. Toutes ces démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires régionaux et divers départements de l'ABE.

## Les activités de support

Le responsable du Pôle a présidé les deux réunions formelles du « Groupe Thématique Agro-alimentaire » du réseau des Centres Relais Innovation de la Commission européenne. En sa qualité d'observateur, il a aussi pris part à une des deux réunions du « Groupe Thématique Produits de la Mer ».

Il a également participé à l'Assemblée Générale et à la réunion du Comité d'accompagnement de Brufotec.

L'étude pour la création d'un parc agro-alimentaire s'est poursuivie en collaboration avec la SDRB et le Cabinet du Ministre de l'Economie, Monsieur Benoît CEREXHE. De nouvelles entreprises ont marqué à leur tour leur intérêt, alors que de plus anciennes trouvaient d'autres opportunités.

Partenaire dans le projet EQUAL II de lutte contre les discriminations, le responsable du Pôle a participé aux réunions du comité de pilotage et du comité d'accompagnement du projet bruxellois, axé sur le développement des groupements d'employeurs.

Comme en 2006, deux projets MISTRAL ont été lancés en partenariat avec SIRRIS.

### La prospection et la sensibilisation

#### Identification et prospection de clients bruxellois

Le Pôle a prospecté trente cinq sociétés en 2007. Ces entreprises appartiennent au secteur de l'environnement ou à l'éco-construction.

#### Constitution de banques de données

La base de données des entreprises actives dans le domaine de l'environnement à Bruxelles comporte 351 adresses et celle des membres potentiels du cluster Ecobuild comporte 260 adresses. Le répertoire des fournisseurs de technologies et services en environnement s'est enrichi de 5 nouvelles présentations, ce qui porte le total des entreprises sur le site à 82 sociétés fin 2007. Dans le cadre du cluster, 20 entreprises ont fait l'objet d'une présentation sur le site et 7 organismes d'information. Neuf prescripteurs publics ont été directement sensibilisés à l'existence du cluster.

#### Support de promotion et d'information général

Un folder de promotion du cluster a été publié et utilisé lors d'événements ou de salons (Batibouw, Maison passive). Trois mille folders ont été diffusés en 2007.

Un catalogue reprenant les membres et partenaires du cluster a été édité à l'occasion de Batibouw et diffusé tout au long de l'année à raison de 1.500 exemplaires.

Le portail [www.BrusselsGreenTech.be](http://www.BrusselsGreenTech.be) comporte plusieurs entrées. Depuis sa mise en ligne en octobre 2005, il nécessite un important travail de mise à jour dans ses rubriques principales (veilles technologiques, marché, IPR, formations environnement, actualités).

C'est surtout la partie concernant le cluster Ecobuild qui a fait l'objet d'amélioration. Ainsi elle s'est enrichie d'une présentation de tous les membres et partenaires, accessibles via un moteur de recherche. On soulignera aussi la mise en place d'une page reprenant les outils disponibles (formations, logiciels, documents,...).

Quatre newsletters électroniques ont été publiées, les 29 janvier, 17 avril, 10 juillet et 19 octobre 2007. Le contenu est travaillé pour la plus grande partie en interne.

#### Événements de sensibilisation et de notoriété

Le cluster a tenu un stand aux salons Batibouw en février et « Maisons Passives » en septembre. Il a participé aussi à la journée Maisons Vertes (visites) en mars, organisée par Bruxelles-Environnement.

## L'information collective et individuelle

### Veilles sectorielles

Le site [www.BrusselsGreenTech.be](http://www.BrusselsGreenTech.be) propose une veille technologique à travers le réseau des Centres Relais Innovation, une veille IPR ciblée et une veille sur les études de marché disponibles. Elle est annoncée par le biais de la newsletter électronique.

Dans le cadre du cluster, une veille ciblée sur les marchés publics est envoyée aux membres.

### Séminaires et conférences spécialisées

Le Pôle a pris la parole lors des conférences « Logement durable » à Batibouw en février, devant la Commission consultative de la Construction en mai, lors du séminaire « L'environnement, un secteur d'avenir pour l'économie bruxelloise » en avril, lors d'une rencontre avec le réseau « Ecole Architecture » en juin ainsi que lors des « Open Days » en octobre.

En outre, le Pôle a organisé avec l'INSEAD une table ronde « énergie » en septembre, où la société bruxelloise CO2logic a pu se présenter.

### Actions d'information individuelle

Le Pôle a répondu à 168 demandes individuelles ou a envoyé spontanément des informations utiles aux entreprises. Par ailleurs, 1043 offres et demandes de technologies provenant des réseaux européens ont été dépouillées. Ce sont 87 de ces profils technologiques qui ont été envoyés à des entreprises bruxelloises dont 42 offres et 45 demandes.

## L'accompagnement collectif et individuel

### Partenariat technologique européen (IRC)

L'évènement « GreenVillageTechs » organisé par l'Agenzia per lo Sviluppo et promue par l'IRC IRENE, s'est déroulé le 26 janvier 2007 à Bolzano. Il concernait les technologies relatives à l'éco-construction. Suite au mailing, une société a été intégrée dans le catalogue des profils de l'évènement et six sociétés ont renvoyé un formulaire en demandant à pouvoir recevoir le catalogue.

Le 4 juin 2007, l'IRC Malte organisait un évènement de partenariat dans le cadre du projet METTTES mais ouvert à l'ensemble des IRC. Les offres et demandes de technologies identifiées dans ce cadre par l'IRC Malte ont été envoyées de manière ciblée par mail à certaines sociétés.

Le 8 novembre 2007, l'IRC hongrois organisait un évènement ökoBudapest à l'occasion du salon ökoTech, centré sur les technologies de protection de l'environnement et la biomasse. Un mailing a été envoyé à l'ensemble des sociétés de la base de données et les 11 clients IRC ont été contactés par téléphone. Aucun profil n'a été introduit dans le catalogue.

### Projets collectifs

Dans le cadre de l'animation du cluster, une séance de présentation des outils existants détenus par les partenaires suivie d'une période d'échanges informels a été organisée en septembre 2007.

## Actions d'accompagnement individuel

Quatre-vingt neuf accompagnements individuels ont été pris en charge au cours de l'année 2007. Parmi ceux-ci, un parrainage d'AR 123.

## Les activités de support

### Groupes thématiques

Le Groupe Thématique Environnement dans le cadre du réseau IRC s'est réuni à deux reprises, à savoir le 5 juin 2007 à Malte et le 7 novembre 2007 à Budapest.

### Gestion de projets

Le Pôle a participé aux réunions préparatoires à la rédaction et l'adoption du nouveau cadre législatif sur les aides économiques et plus particulièrement à sa section 6 sur les aides en matière d'environnement. L'ordonnance cadre a été adoptée le 7 décembre 2007.

Dans le cadre de la programmation des Fonds « FEDER 2007-2013 », le Monsieur Ministre de l'Economie, Benoît Cerexhe, a confié au Pôle, en collaboration avec la SDRB, la mission de monter un projet d'incubateur destiné à accueillir des sociétés dans le domaine de l'environnement. L'appel à projets a permis d'élargir le thème à la constitution d'un véritable Pôle environnement au sein de la zone. C'est ainsi que l'élaboration de plans stratégiques a été ajoutée au projet d'incubateur. Un dossier de candidature a été minutieusement préparé. Il comporte l'engagement de 15 partenaires. Ce dossier a été déposé le 25 juillet 2007. En octobre, des renseignements complémentaires ont été fournis.

### La prospection et la sensibilisation

En 2007, le Pôle a poursuivi la prospection des entreprises, en ciblant principalement les entreprises actives dans les secteurs de l'éclairage, l'automatisation des bâtiments et les plastiques.

Le Pôle a aussi accru ses actions visant les secteurs de la Mode et du Design par l'organisation de séminaires technologiques avec DESIGNED in BRUSSELS.

Le Pôle a visité 60 nouvelles entreprises en 2007 pour parfaire sa connaissance du tissu industriel, présenter les services de l'ABE, du Brussels IRC et dégager des projets d'innovation technologique à accompagner.

### L'information collective et individuelle

Le Pôle a répondu à près de 220 demandes individuelles d'information, dans des domaines relatifs à la technologie ou aux aides publiques principalement.

L'année 2007 a été riche en événements organisés par le Pôle, qui a mené 7 séminaires rassemblant un total de 560 participants.

### Séminaires organisés par le Pôle

#### **www.LED4europe.eu, l'événement de partenariat technologique européen, le congrès et l'expo**

Identifiée par le Pôle en 2005 comme une technologie innovante et un enjeu majeur pour le secteur de l'éclairage et de l'enseigne, la technologie LED a fait l'objet d'un dossier de veille d'un séminaire bruxellois en 2006 puis d'un événement de partenariat technologique européen dans le cadre d'un Congrès international organisé par l'ABE à Bruxelles en février 2007.

Au cours du Congrès des spécialistes de LEDsmagazine, d'Osram, de Future Lighting Solutions, d'Erea, de RTECH-Schreder, d'Insta, de la KaHo Sint-Lieven et de l'Office Européen des Brevets ont livré leurs visions de l'évolution de la technologie LEDs et les bases techniques nécessaires à la conception de produits d'éclairage à base de LEDs fiables et performants. 199 participants, dont près de la moitié venait de l'étranger, ont assisté à cet événement.

Le partenariat technologique organisé par le Brussels IRC en marge du Congrès a permis à 34 entreprises, dont 4 sociétés bruxelloises, d'avoir des entrevues avec des partenaires européens pour du transfert de technologie au cours des 137 rendez-vous « face-to-face » planifiés à cette occasion.

La communication autour de l'opération [www.LED4europe.eu](http://www.LED4europe.eu) a été soutenue par LEDsmagazine, AGORIA, SIRRIS et le réseau des IRC.

#### **Séminaire « lancement du programme Mistral 2<sup>e</sup> année »**

Lancé en 2006, le programme Mistral est dédié à l'accompagnement stratégique de l'innovation en Région

de Bruxelles-Capitale. Ce programme de consultance et d'accompagnement personnalisé des PME est financé par la Région. L'ABE est partenaire d'AGORIA et de SIRRIS dans le pilotage de ce programme de soutien.

### **Séminaire « enseignes et dispositifs de publicité, législations applicables... Avoir les bons réflexes »**

Identifié par de nombreux professionnels du secteur comme fort complexe, l'ensemble de la législation régionale, communale ainsi que les règlements de police relatifs aux enseignes ont été décrits à un public d'entrepreneurs et de fonctionnaires d'urbanisme.

A cette occasion, les entreprises et les administrations ont aussi fait part de leurs difficultés dans la gestion des dossiers de demande de permis.

Ce séminaire a été organisé avec le concours du département «Urbanisme et Environnement de l'ABE.

## **Séminaires organisés avec le concours de Designed in Brussels**

### **Cycles de séminaires organisés avec Solvay avec le concours de Designed in Brussels sur les matières plastiques**

- ▲ Module 1 : « introduction connaissance de base des matières plastiques »
- Module 2 : « les plastiques dans le design »

Le Pôle a organisé 2 séminaires, sur les matières plastiques avec le concours et dans les locaux de Solvay Research à Neder-Over-Hembeek.

Industriels et designers bruxellois ont ainsi pu rencontrer des experts d'un leader mondial des matières plastiques.

Le premier séminaire concernait la typologie des matières plastiques, à leur mise en œuvre et à leur recyclage. Le second traitait des polymères spéciaux et de leurs utilisations.

### **Voyage + visite « International Trade Fair Plastics and Rubber » K-2007 à Düsseldorf**

Solvay a invité les industriels et les designers bruxellois à visiter la plus grande foire européenne des matières plastiques et du caoutchouc. Le Pôle a organisé ce voyage qui a permis aux entrepreneurs d'apprécier les dernières nouveautés concernant les matières plastiques et les machines de mise en œuvre.

### **Séminaire « Glam Future-clôture de l'année Mode-Design 2006 »**

Avec le concours de Modo Bruxellae, de Designed in Brussels, du Bureau des Grands Evénements et de Bruxelles Export, le Pôle a organisé le séminaire de clôture de l'année Mode-Design 2006 dans le cadre du salon « Entreprendre 2007 » et rassemblé des témoignages vidéo de créateurs bruxellois qui ont bénéficié du support de la Région. Au cours de celui-ci, le Ministre-Président et les Ministres de l'Economie et du Tourisme ont présenté leurs visions du développement des secteurs créatifs à Bruxelles et dressé, avec les acteurs de terrain, le bilan de cette année Mode-Design 2006.

## **L'accompagnement collectif et individuel**

En 2007, 54 accompagnements de projets innovants ont été réalisés. Les accompagnements portaient sur des validations technologiques ou commerciales, sur l'appui à la rédaction de business plan, sur l'aide à la

recherche de financements ou encore sur le parrainage de dossiers d'AR 123 pour des missions d'innovation et d'exportation bénéficiant de subsides de la Région pour la remise au travail de demandeurs d'emploi. Ces accompagnements sont appuyés par nos partenaires Régionaux et par les autres départements de l'ABE.

## **Les activités de support**

Le Pôle participe aux travaux du groupe thématique « Matériaux » qui assure, au sein du réseau européen des IRC, la promotion des activités de transformation des matériaux et plus particulièrement du métal, des polymères, des céramiques, des composites, du verre et des adhésifs. Le groupe Thématique Matériaux a assuré la promotion de LED4europe.

### La prospection et la sensibilisation

L'année 2007 a été marquée par l'intensification de la prospection dans le cadre du projet IDENTIC (politique « clustering »).

Un fichier de 6.131 entreprises réparties en 15 catégories a d'abord été créé. 385 sociétés censées appartenir au secteur du logiciel (le plus représenté en Région bruxelloise) ont été contactées individuellement par téléphone et par e-mail afin de valider les coordonnées, la personne de contact ainsi que l'activité générale.

Suite à l'envoi d'un questionnaire adapté, 107 profils d'entreprise complets ont été récoltés.

En concertation avec les principaux partenaires du projet (le Cabinet Cerexhe, SIRRIS, Agoria), il a été décidé de focaliser les actions de « clustering » sur les sociétés éditrices de logiciel.

Cette cible représente une cinquantaine d'entreprises identifiées dont 25 ont été visitées. Toutes sont également invitées à remplir un questionnaire d'analyse des besoins spécifiques dont les résultats devraient permettre de poser les bases d'un plan d'actions pluriannuel orienté « clustering ».

Le Pôle NTIC a rencontré proactivement 39 entreprises pour présenter les services de la Région, analyser leurs besoins et y donner la réponse la plus adéquate.

En collaboration avec Evoliris, le Centre de Référence TIC de la Région bruxelloise, le Pôle NTIC a réalisé une enquête des besoins en recrutement de personnel IT auprès de 112 entreprises technologiques dont la cible « éditeurs de logiciel ». 54 entreprises ont répondu. Les résultats serviront de base à la mise en place d'actions concrètes en 2008 dans ce domaine.

### L'information collective et individuelle

Fin de l'année 2006, le Pôle NTIC a lancé son nouveau portail ([www.itscan.be](http://www.itscan.be)) d'informations dédié aux entreprises et organisations intéressées par les « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ». Le site a pour objectif de concentrer, en un endroit, un ensemble d'informations pertinentes pour les entreprises, de permettre un maximum d'interactivité et de proposer les derniers standards web en matière d'outils de recherche d'informations (moteur de recherche, flux rss, alertes email, ...).

10 dossiers thématiques ont été publiés sur le site. 4 ont été réalisés par le « Service Télématique et Communication » de l'ULB et le solde par 6 entreprises bruxelloises qui, de cette manière, ont eu l'occasion de promouvoir leur know how technologique et leur savoir-faire.

L'ABE, via la cellule SIS, s'est chargée de sélectionner sur le web les actualités, les événements du secteur et les propositions d'échanges technologiques émanant

du réseau IRC. 589 informations ont été publiées (nouvelles, agenda, TO/TR, dossiers) et 10 newsletters électroniques ont été envoyées à une base de données d'un peu moins de 1.000 contacts.

Le Pôle a diffusé proactivement ou répondu à 32 demandes individuelles d'informations.

## L'accompagnement collectif et individuel

Dans le cadre des missions confiées à l'ABE en tant que Centre Relais Innovation (Brussels IRC), le Pôle NTIC a participé à deux missions de partenariat technologique à Hanovre (à l'occasion du CeBIT) et Paris (à l'occasion de l'Eurodigimeet dans le secteur du numérique, de l'image et du multimédia).

Deux entreprises bruxelloises se sont déplacées lors du CeBIT et ont obtenu 15 rendez-vous avec des partenaires technologiques européens potentiels. 6 entreprises ont participé à l'Eurodigimeet et ont obtenu 19 rendez-vous.

En accompagnement collectif, le Pôle NTIC a participé aux réunions du comité de suivi du « projet pilote WAC », un projet pilote de démonstration développé en collaboration avec le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise) et a assuré le suivi financier du projet. Trois réunions ont été organisées dans le cadre du cluster WAC. Ce dernier a accueilli un nouveau membre passant ainsi à cinq entreprises.

Le Pôle a assuré la coordination du séminaire « Global Sales Strategies for Ambitious Brussels and Belgian Entrepreneurs » en partenariat avec



le MIT (Massachusetts Institute of Technology). 31 entreprises ont participé à l'événement.

Le Pôle NTIC a pour objectif de contribuer à la réussite des projets d'entreprises ou d'entrepreneurs dans le secteur NTIC à Bruxelles. L'accompagnement vise le plus souvent l'identification des mécanismes de subsidiation et de financement les plus appropriés, le montage de dossiers de demande de subsides (R&D, AR 123 ou autres), la réalisation de business plan dans le cadre de la recherche d'investisseurs, le montage de dossiers financiers à destination du « Fonds de Participation/Fonds de Garantie ». Ce sont ainsi 132 entreprises qui ont été accompagnées individuellement par le Pôle en 2007.

5 dossiers d'AR123 ont été introduits et obtenus. 6 sociétés ont été accompagnées dans le cadre des aides à la R&D (4 obtenus, 2 en attente) et 19 pour la réalisation de business plan et de dossiers pour les Fonds de Participation et de Garantie.

## Les activités de support

A l'occasion du CeBIT à Hanovre s'est tenue une première réunion du groupe thématique regroupant plusieurs IRC spécialisés dans les NTIC. Une seconde réunion a eu lieu à Sofia.

Le Pôle NTIC assure une présence au Conseil d'Administration du Centre de Référence Professionnelle TIC en tant que représentant de Monsieur le Ministre Benoît Cerexhe.

### La prospection et la sensibilisation

En 2007, le Pôle a poursuivi et finalisé l'identification des acteurs du secteur « pharma » (C2E-pharma 04/05/2006 – 30/04/2007).

Parmi les 88 sociétés du secteur « pharma », 34 ont été caractérisées comme actives en R&D et/ou production et constituent notre groupe cible.

Au sein des « dispositifs médicaux », le catalogue « Medical Technologies in Brussels » a été actualisé. Le Pôle a continué et finalisé sa participation au projet « MediMap » (cartographie on-line des acteurs des dispositifs médicaux en Europe) dans le cadre du projet « Innofire-Interreg III ».

Dans le cadre de son animation des « clusters », le Pôle a entamé l'identification de clusters européens pouvant contenir des potentiels de partenariats avec les entreprises de la Région de Bruxelles-Capitale.

### L'information collective et individuelle

L'association des entreprises à valeur ajoutée (R&D et/ou production) actives dans les secteurs de la « biotechnologie » et du « pharmaceutique » a généré l'édition d'un nouveau catalogue « Bio & Pharma in Brussels ».

La rubrique « directory » du site web [www.BiotechinBrussels.be](http://www.BiotechinBrussels.be) a également été mise à jour par les profils des sociétés « pharma » et deviendra en 2008 « Bio & Pharma in Brussels ».

Afin d'améliorer la visibilité des sociétés bruxelloises, une newsletter « Biotech » a également été initialisée en octobre 2007.

La première édition avait pour objectif d'informer et de recueillir l'avis des sociétés bruxelloises quant à sa pertinence et son contenu. L'accueil fut plus que favorable et plusieurs sociétés ont d'ores et déjà exprimé le désir de figurer dans la rubrique « focus on » dédiée à la mise en valeur des acteurs bruxellois.

La diffusion de cette « newsletter » se fera au niveau européen et sera reliée au site « Bio & Pharma » dont l'objectif est d'accroître la visibilité du « know-how » en Région de Bruxelles-Capitale en permettant d'une part d'accéder directement aux profils des sociétés et d'autre part de bénéficier d'une veille relative au Marketing, Business, brevets et offres&demandes de technologie au niveau international.

## L'accompagnement collectif et individuel

L'animation des « clusters » a continué de faire partie des préoccupations principales du Pôle. Trois axes stratégiques confirmés par nos enquêtes de besoins et nos réunions comprenant la communication et la visibilité du secteur, l'internationalisation et le développement de projets en commun ont été développés.

Au sein du cluster « diagnostic et télémédecine », des synergies entre les sociétés ont été recherchées avec pour objectif la création d'un « consortium » permettant dans un premier temps le développement de la R&D ou d'un produit en commun. Trois réunions entre 5 sociétés concernées ont permis d'avancer dans ce concept avec l'intention d'aboutir à un accord signé en 2008.

Dans ce contexte, une étude prospective du marché et de la technologie à 5 ans a été réalisée par le Pôle.

Le cluster « biotech » a été élargi avec le secteur « pharma » afin d'accroître la masse critique et les potentialités de synergie entre ces deux secteurs complémentaires.

Dans le cadre de l'internationalisation des PME actives dans le secteur de la santé, le Pôle a coordonné l'événement « Bio-Boston » pour les trois Régions. Huit sociétés et les trois universités bruxelloises y ont participé. Plus de 160 rencontres technico-commerciales ont été pré-programmées et organisées par l'ABE.

Vu le succès en 2006, l'ABE et Bruxelles-Export se sont également associés pour organiser une présence active à « Medica 2007 ». Huit sociétés ont exposé sur le stand

bruxellois, plus de 340 rencontres ont pu générer 214 suivis de contacts ultérieurs, 38 visites d'entreprises planifiées et 7 accords de collaboration ont été signés.

Le Pôle Santé a participé en tant qu'IRC Brussels au partenariat technologique qui s'est tenu lors du salon Medica en novembre 2007. Deux entreprises étaient présentes et 20 rendez-vous avaient été pré-programmés. Le Pôle espère qu'un accord de partenariat (TTT) puisse être signé.

Le Pôle a également collaboré au programme d'impulsion géré par l'IRSIB.

La collaboration initiée en 2006 avec la société Solvay quant à l'implantation de nouvelles entreprises dans le domaine de la santé a permis non seulement l'installation et l'accroissement de surfaces dédiées à la société Artelis mais également l'arrivée sur le site de la société UP2D qui a fait l'objet d'un accompagnement particulier du Pôle.

Les accompagnements individuels de sociétés ou de porteurs de projets ont été intensifiés et qualitativement améliorés. Ces 165 accompagnements ont fait notamment l'objet de 13 AR123, 36 demandes de subsides et financements, 9 implantations d'entreprises, 14 projets d'activités nouvelles, 3 projets R&D, 2 études de marché, 62 diffusions d'information sectorielles personnalisées/SIS.

En tant qu'IRC, 50 dossiers technologiques ont été soumis aux entreprises bruxelloises dont deux ont abouti à des accords signés de partenariats (Cardionics et Ubidata).

Le Pôle a également participé en collaboration avec la SDRB à l'élaboration du dossier FEDER « Bio Factory » qui n'a finalement pas été introduit en 2007, mais qui sera abordé dans un autre contexte en 2008.

Dans le cadre de notre collaboration avec le projet « Mistral », un dossier a été introduit et traité.

## Les activités de support

En tant que membre actif des groupes thématiques « biotechnologie » et « dispositifs médicaux » au sein du réseau IRC, le Pôle a participé aux différentes réunions dont la Présidence du groupe thématique biotechnologie a été assurée par Pierre Lamy.

## LA CELLULE « SIS »

La Cellule SIS (« Strategic Information Services ») a pour objectif général d'exploiter des sources d'information informatisées (internet, questel/orbit, dialog/datatar) pour récolter et analyser des informations stratégiques, destinées aux entreprises bruxelloises et aux partenaires de l'ABE ou en appui à des actions de l'ABE. Si, au départ, le service a été essentiellement profilé pour répondre à des requêtes venant de l'extérieur, il a de plus en plus évolué vers le support aux activités des Pôles sectoriels du département, en particulier en matière de développement et de maintenance de produits d'information ainsi que d'accompagnement de projets innovants.

Il s'agit ici de l'activité traditionnelle du service, à savoir la recherche d'informations en bases de données à la demande d'entreprises ou de partenaires de l'ABE. Cette activité comprend également l'appui aux Pôles sectoriels dans la récolte et l'analyse d'informations stratégiques (entreprises, marchés, technologies, brevets, actualité, ...) dans le cadre de la validation technologique et commerciale de projets innovants. Cette activité fait également appel aux compétences d'un consultant extérieur sous contrat avec l'ABE.

Durant l'année 2007, SIS a traité plus de 221 demandes. Ces demandes vont de la propriété industrielle à des études d'état de l'art technologique en passant par des données statistiques socio-économiques, des bilans financiers d'entreprises ou des listes de fournisseurs de produits spécifiques.

Dans sa volonté de participer aux activités des Pôles du département, SIS a pris part à certains projets d'information collective tel que le dossier thématique du Pôle Industrie Urbaine, abordant le sujet des OLED. D'autre part, SIS a contribué activement à alimenter le contenu des sites web « IT-Scan », « Brussels Greentech » et « Biotech in Brussels ».

SIS a grandement participé au développement d'une solution technique de maintenance et de gestion du site sectoriel [www.biotechinbrussels.com](http://www.biotechinbrussels.com) dédié aux biotechnologies à Bruxelles ainsi qu'à une solution technique de gestion de bulletin électronique (Biotech e-Newsletter).

SIS reste plus que jamais un outil utile et efficace au service du département et des entrepreneurs bruxellois pour permettre de répondre à des questions technologiques stratégiques.



## Les événements saillants de 2007

- ▲ La participation à l'élaboration et la finalisation du projet du parc agro-alimentaire « Food Factory ».
- ▲ L'amélioration du portail dédié au cluster « Ecobuild ».
- ▲ La participation active à l'élaboration du projet « FEDER 2007-2013 » relatif à un incubateur destiné à accueillir des sociétés dans le domaine de l'environnement et à « Bio Factory ».
- ▲ L'organisation de séminaires orientés vers les technologies du futur en mobilisant une audience internationale, tels que :
  - ▲ LED4europe : technologie innovante dans le secteur de l'éclairage et de l'enseigne ;
  - ▲ Conférences sur le « logement durable » ;
- ▲ « Global Sales Strategies for Ambitions Brussels and Belgian Entrepreneurs » en partenariat avec le MIT ;
- ▲ Food for Tomorrow.
- ▲ L'initialisation d'un cluster relatif aux « sociétés éditrices de logiciels ».
- ▲ La concrétisation d'animation de clusters menant à l'internationalisation de sociétés dans les secteurs « biotech » & « dispositifs médicaux » par des accords de partenariats technico-commerciaux.
- ▲ Le démarrage d'un consortium entre 4 entreprises dans le domaine du « diagnostic ».
- ▲ L'initialisation d'une « newsletter Biotech » à cible internationale.

## Quelques chiffres de 2007

Entreprises prospectées et sensibilisées	829, dont 84 starters
Entreprises informées collectivement	15.559 + 220.476 visites sites web sectoriels
Entreprises informées individuellement	773, dont 79 starters
Entreprises accompagnées collectivement	175
Entreprises accompagnées individuellement	575 dont 153 starters

# Perspectives 2008

L'objectif stratégique du Département Technologie & Projets innovants reste en ligne avec celui des années précédentes : être un véritable levier de développement économique pour la Région de Bruxelles-Capitale, s'appuyant sur des entreprises à potentiel d'innovation dans cinq secteurs prioritaires : la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'environnement, l'agro-alimentaire et les activités industrielles.

## Pôle Santé

Le Pôle a finalisé en 2007 l'identification des entreprises à valeur ajoutée, c'est-à-dire actives en R&D et/ou en production dans le secteur de la santé à Bruxelles. Les efforts d'identification viseront dorénavant les clusters européens afin de pouvoir envisager des collaborations transnationales.

2008 sera une année charnière devant confirmer le rôle de l'ABE en termes de plateforme sectorielle régionale et d'animation de clusters, selon trois axes, à savoir le montage de projets en commun, l'internationalisation et la communication.

La concrétisation du consortium entre 4 sociétés dans le secteur du « diagnostic et de la télémédecine » constituera un projet pilote pour d'autres projets en commun.

## Pôle NTIC

Dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication « NTIC », 2008 verra la poursuite de l'identification de sous-secteurs, à savoir celui du « logiciel et du multimédia ».

L'animation des clusters « Edition de logiciel » et « WAC » constituera une activité importante.

Un catalogue en ligne des sociétés éditrices de logiciels à Bruxelles sera accessible sur le nouveau site web du Pôle : [www.itscan.be](http://www.itscan.be).

## Pôle Environnement

Dans le secteur des technologies de l'environnement, l'année 2008 devrait être consacrée à l'animation du cluster « Ecobuild ».

La mission de coordination confiée à l'ABE dans le cadre du projet « FEDER » d'incubateur à caractère environnemental et l'élaboration d'un plan stratégique deviendra opérationnelle en 2008.

## Pôle Agro-alimentaire

Au travers de ses différents projets et événements, le Pôle Agro-alimentaire poursuivra son objectif de créer un état d'esprit d'appartenance à un réseau agro-alimentaire bruxellois de qualité et d'engendrer de la sorte des synergies entre entreprises et centres de recherche, universités ou hautes écoles et partenaires publics et privés.

Le chantier du Brussels Food Factory sera entamé et les premières entreprises installées dans le courant de l'année 2008.

## Pôle Industrie Urbaine

Dans le cadre de sa stratégie de ciblage de ses actions sur des sous-secteurs liés au tissu urbain, le Pôle continuera à s'intéresser aux métiers techniques liés au bâtiment. Après les efforts consacrés au domaine de l'éclairage au cours des trois dernières années, il compte aborder en 2008 celui de l'immotique.

Les secteurs de la mode et du design constitueront une autre cible.

Le Pôle compte participer activement au projet de constitution d'un centre de promotion et d'hébergement d'entreprises pour les métiers de la mode et du design, soutenu par Bruxelles Export, Designed in Brussels et Modo Bruxellae.

## Cellule SIS

La Cellule SIS va de plus en plus évoluer vers le support aux activités des Pôles sectoriels du département, en particulier en matière de développement et de maintenance de produits d'information ainsi que d'accompagnement de projets innovants.

# Success story

## ROUTING INTERNATIONAL

Routing International est un éditeur de logiciel créé en 1989 et spécialisé dans les solutions d'optimisation de planning de transport routier. La société dispose de bureaux à Bruxelles, Rotterdam, Madrid et Paris.

Une nouvelle équipe managériale a pris les rennes de l'entreprise en 2006 qu'elle a restructurée et redynamisée en profondeur :

Du point de vue technologique, la première étape a été de remanier entièrement l'architecture de son logiciel « WinRoute » afin d'offrir une solution intégrée capable de se connecter aux autres applications logicielles des clients (gestion des commandes, systèmes embarqués ...).

Afin de garder un avantage compétitif à long terme sur ses concurrents, Routing International s'est également lancé dans un projet de recherche avancée destiné à analyser de nouvelles approches permettant de créer des algorithmes plus efficaces.

En 2007, Routing International est à la croisée des chemins. De nouveaux développements de produits sont réalisés et un accent est mis sur le développement des ventes à l'international.

Ces efforts se sont traduits par une forte croissance des ventes trimestre après trimestre et a permis à la société de renouer avec le profit.

Le Pôle NTIC de l'ABE a accompagné Routing International dans son développement. Sur base des besoins exprimés par l'entreprise et d'un audit des subsides et financements, des pistes concrètes ont été proposées afin de l'aider dans chaque étape de son développement :

- ▲ Parrainage d'un dossier Arrêté royal 123,
- ▲ Demande d'une aide pour la R&D auprès de l'IRSIB,
- ▲ Demande de prêt « Optimeo » auprès du Fonds de participation en parallèle à un prêt bancaire.

Les projets de développements, le business plan et le plan financier ont été affinés avec l'aide de l'ABE. Routing International a ainsi pu bénéficier :

- ▲ D'un Arrêté royal 123 (intervention s'élevant à 90% des rémunérations et des charges sociales pendant la première année et à 75% pendant la deuxième année d'un chômeur engagé dans le cadre d'un projet d'innovation),
- ▲ D'un subside de l'IRSIB d'un montant de €120.000,
- ▲ D'un prêt Optimeo pour un montant de €100.000.

Aujourd'hui, Routing International a tous les atouts pour entamer une stratégie lui permettant de combiner croissance en Belgique et à l'international.

D'après Daniel Verougstraete, directeur général de Routing International, « nous sommes une petite société innovante en pleine croissance où la R&D joue un rôle clé. Sans l'aide de l'ABE nous n'aurions jamais trouvé ni le temps ni les informations qui nous ont permis de bénéficier des incitants mis en place par les pouvoirs publics pour aider des entreprises comme la nôtre. »

# Relations Internationales

Le partenariat stratégique transnational

# Les objectifs du département

Le département « Relations internationales – Partenariat stratégique international » a pour principale mission d'initier, de stimuler et d'encadrer la conclusion de partenariats stratégiques essentiellement à caractère technologique entre acteurs bruxellois et étrangers.

Pour atteindre ces objectifs, le département dispose d'outils permettant de stimuler les possibilités d'internationalisation de l'entreprise et du chercheur bruxellois, soit de façon générale, soit pour un projet particulier, et d'améliorer ainsi sa compétitivité dans un environnement sur un marché de plus en plus exigeant et globalisé.

L'équipe aide les entreprises, PME, centres de recherche et porteurs de projets bruxellois - au niveau de l'offre comme de la demande -, de compétences, technologies, services ou produits innovants. Les services du département international sont adaptés aux besoins des clients de façon individuelle afin d'apporter la solution dont le client a besoin pour développer ses activités. Les conseillers identifient ainsi pour leurs clients les partenaires non belges qui apportent les compétences techniques ou les

technologies dont ils ont besoin ou leur permettent de valoriser leur expertise ou leurs technologies.

Les actions du département se situent tant en amont, loin du marché par la stimulation et l'accompagnement des Bruxellois au montage de projets de recherche et d'innovation transnationaux financés par la Commission européenne, qu'en aval, plus proche du marché, en stimulant la coopération technologique et le transfert de compétences de et vers les acteurs bruxellois économiques, industriels et académiques concernés.

Les outils utilisés par le département sont constamment évalués et adaptés pour atteindre les objectifs ci-dessus. Parmi les outils les plus utilisés, il convient de mentionner les réseaux de partenariat transnationaux et l'accès aux financements européens destinés à des projets de recherche transnationaux. L'ABE est acteur dans les réseaux suivants : Centres Relais Innovation, EURADA (association européenne des agences de développement régional), TII (clubs européens d'agence d'innovation et de transferts de technologie).

## L'équipe

L'équipe, multinationale afin de pouvoir mieux accompagner les clients à l'étranger, est constituée de conseillers multilingues ayant une forte expérience dans le montage de partenariats transnationaux : Jacques Evrard, Barbara Andreani, Erwan Le Guen, Alexandre Bonnyns, Manuel Fernandez, Derek Leung, Juan Saura et Nadine Bettens.

# Les activités en 2007

Constamment à l'écoute des besoins des entreprises et des laboratoires et chercheurs universitaires bruxellois, les conseillers du département vont à la rencontre du tissu économique, industriel et académique de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces activités sont rendues possibles par l'existence de contrats ponctuels entre l'Agence et la Commission européenne. L'utilité de ces contrats pour la Région et l'intérêt concret des activités sont mesurés par des rapports d'activité et des indicateurs de performance précis.

## Information individuelle et collective

Deux services d'alerte électronique diffusent aux clients abonnés des informations entièrement gratuites, sélectionnées et ciblées par nos soins de manière bimensuelle.

Le premier service informe les clients sur les appels à proposition émanant de la Commission européenne et sur des événements de partenariat européens potentiellement intéressants pour eux. Ce service compte actuellement 496 abonnés.

Le second service est un véritable outil de veille technologique européen mis à disposition des clients. Il diffuse des offres et demandes venant de la base de données la plus importante en Europe en matière d'offres et de demandes de technologie: environ 3.000 profils technologiques par an. Chaque abonné reçoit une information précise, ponctuelle et personnalisée sur l'état de l'art dans les secteurs qui l'intéressent, sur base d'un choix préalable de mots-clés. Cette information est aussi disponible aux non-abonnés via un moteur de recherche accessible sur le site internet de l'ABE. 16 nouveaux clients se sont abonnés à ce service en 2007, portant le total à 270.

La revue trimestrielle « Innoflash » publiée par le département diffuse auprès de 1.097 destinataires une sélection sectorielle de profils technologiques, d'événements d'innovation et de partenariat européens ainsi qu'une sélection ciblée d'articles scientifiques de veille technologique.

Enfin, le site internet [www.brussels-irc.be](http://www.brussels-irc.be) offre une panoplie d'informations sur l'innovation et la collaboration technologique et une sélection mensuelle de 12 profils d'offres et de demandes de technologies, choisis pour leur intérêt potentiel pour la Région Bruxelles-Capitale.

Les pages web du site de l'ABE relatives aux activités Brussels IRC et NCP<sup>(1)</sup> sont adaptées régulièrement dans un souci de fournir une information stratégique et ciblée et ce en coordination avec les autres départements de l'Agence et les Pôles sectoriels.

1 NCP « Point de Contact National ou National Contact Point » pour le 7<sup>e</sup> Programme Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne ou 7<sup>e</sup> PCRD.

## L'accompagnement collectif et individuel

Les conseillers du département sont en permanence à l'écoute des besoins du tissu économique industriel et académique bruxellois. Grâce à un contact direct avec les clients potentiels, ils détectent et analysent les besoins et atouts des entreprises et chercheurs universitaires. Cette analyse permet de définir un profil de recherche, traduit en offre ou demande de technologie et d'initier une recherche de partenaire étranger. Les services qu'ils reçoivent ont plusieurs finalités bénéfiques pour les acteurs bruxellois qui en profitent:

- ▲ Accès à une visibilité internationale et à la possibilité de trouver rapidement un partenaire étranger adéquat avec lequel peut être initiée une collaboration, et ce grâce à la publication de ce profil de recherche dans le réseau des Centres Relais Innovation présent dans 33 pays, principalement européens, et accès à sa diffusion auprès de partenaires potentiels.
- ▲ Identification grâce au réseau des Centre Relais Innovation d'une solution technologique concrète à un problème spécifique auquel est confronté un Bruxellois.
- ▲ Possibilité de participer à des événements de partenariat technologique ciblés sur leurs besoins. Ces événements leur permettent de rencontrer en un minimum de temps des

partenaires potentiels présélectionnés grâce à une collaboration entre le Brussels IRC – qui connaît leurs besoins – et les autres bureaux du réseau IRC participant à l'organisation de l'événement – qui connaissent les compétences de leurs clients et peuvent sélectionner des fournisseurs de solutions potentielles.

- ▲ Accompagnement et conseil gratuit du client bruxellois dans son processus de négociation avec les partenaires potentiels identifiés jusqu'à la signature d'un accord.

En 2007, grâce au contrat Brussels IRC, une assistance personnalisée a ainsi été fournie à 292 entreprises et laboratoires universitaires. 18 profils technologiques présentant les compétences ou les besoins de Bruxellois ont été publiés dans la base de données du réseau des Centres Relais Innovation et 6 accords de partenariats technologiques transnationaux ont été conclus par des clients bruxellois avec des partenaires non belges. Cela porte à 24 le nombre de projets d'entreprises ou centres de recherche bruxellois réalisés en 4 ans grâce aux Brussels IRC. De plus, plus de 6 négociations engagées en cours sont à un stade approfondi et devraient mener à court terme à la signature d'un transfert de technologie formel.

## Amélioration de la qualité des services

L'« Advisory Board », comité consultatif composé de PME et chercheurs bruxellois bénéficiant des services du Brussels IRC et représentatifs des principaux secteurs économiques et scientifiques, s'est réuni une nouvelle fois en 2007 pour donner son avis sur les options stratégiques et l'adaptation des services du Brussels IRC aux besoins de ses clients. Cette consultation, comme celles effectuées par le passé, permet au Brussels IRC d'offrir des services vraiment en phase avec les besoins de ses cibles et de concentrer ses ressources sur les services à plus forte valeur ajoutée pour le tissu économique et de la recherche bruxellois.

Toujours dans l'optique de maintenir une approche qualitative dans la prestation de ses services, l'IRC a signé 14 nouveaux contrats de fidélité avec ses clients en 2007. Ces contrats engagent à la fois le Brussels IRC et ses clients et ont déjà permis d'obtenir de meilleurs résultats par un meilleur suivi tant du côté des clients que du Brussels IRC.

## Renforcement de l'efficacité des services offerts par le Brussels IRC à ses clients grâce à de nouvelles méthodologies

En 2007, le Brussels IRC a continué sa participation dans le projet « Grande Région », regroupant les Centres Relais Innovations des régions limitrophes d'Allemagne de l'Ouest, Suisse, France, Belgique et Luxembourg. Le but de cette initiative est, par des actions ponctuelles et ciblées, d'utiliser la proximité géographique pour faciliter les accords de transferts de technologie entre les acteurs situés dans ces régions. Cette méthode permet de donner une visibilité accrue aux acteurs bruxellois dans des régions où ils peuvent plus aisément engager des partenariats technologiques, créant par la suite de la valeur ajoutée pour la Région bruxelloise.

Afin de rester en avance sur les évolutions constantes en matière d'aide à la collaboration et au transfert de technologie à l'international, le Brussels IRC a continué son activité dans deux projets qui ont pour but d'identifier et d'appliquer de nouvelles méthodologies de transfert de technologie. Ces projets ont associé le Brussels IRC à d'autres Centres Relais Innovation et permis d'offrir de nouveaux services notamment par le biais des interfaces universitaires et des groupements d'entreprises. Il s'agit des projets Trans2tech et Newtickett.

## Amélioration de la participation des Bruxellois aux programmes de recherche et développement européens

Les activités du département visent à aider les acteurs bruxellois dans le montage de projets de recherche et développement (R&D) transnationaux en réponse aux appels à proposition de la Commission européenne. C'est dans le cadre de ces activités que l'ABE a été désignée comme Point de Contact National pour le 7<sup>e</sup> Programme Cadre de R&D européen (NCP – National contact Point).

En effet, de NCP pour les PME, le rôle de l'ABE et de ses conseillers comme NCP s'est vu étendu aux principales disciplines du programme « Coopération » du 7<sup>e</sup> PCRD. Les services NCP se concentrent principalement sur la recherche de partenaires, le montage et la négociation de projets européens de recherche et développement, par nature transnationaux. Ces services couvrent aussi la réponse aux questions relatives à la propriété intellectuelle posées par les clients et la valorisation des résultats des projets.

Les interfaces universitaires bruxelloises, quand elles en éprouvent le besoin, font appel aux services NCP de l'ABE, en particulier pour la recherche de partenaires pour des projets dans lesquels sont impliqués des Bruxellois, ou pour la résolution de questions épineuses. En effet, la participation au 7<sup>e</sup> PCRD, qui n'a commencé que depuis un an, pose encore certaines difficultés aux participants, et l'expertise des conseillers de l'ABE et la possibilité de faire appel aux réseaux dans lesquels l'ABE est impliquée permet d'obtenir des réponses rapides et pratiques aux questions posées.

Afin de continuer à servir au mieux ses clients et de disposer des réseaux nécessaires à l'étranger, l'ABE a été très active, dans plusieurs projets cofinancés par la commission européenne. Il s'agit des projets suivants :

- ▲ SMEs Go Health (Santé),
- ▲ WEMentor (Entrepreneuriat et recherche féminins),
- ▲ TrainNet Future (Transfert de l'expérience « NCP » de l'ABE vers les nouveaux pays membres et les pays candidats à l'adhésion),
- ▲ EPISTEP (participation des PME aux Plateformes Technologiques européennes),
- ▲ SME2lead (formation des PME à la gestion et coordination de projets européens de R&D),
- ▲ Detect-It 2 (Biotechnologies, Energies Renouvelables, Technologies de l'Information et de la Communication),
- ▲ Food-N-Co (Alimentation, Agriculture et Pêche, Biotechnologies, en coopération avec des pays hors UE),
- ▲ EU-Balkan FABnet (Alimentation, Agriculture et Pêche, Biotechnologies, en coopération avec la zone ouest des Balkans),
- ▲ MEDA go to Europe (Alimentation, Agriculture et Pêche, Biotechnologies, en coopération avec des pays méditerranéens).

Ces projets ont tous pour ambition d'accroître la participation des PME et chercheurs bruxellois aux projets de R&D (Projets de recherche collaborative et Réseaux d'Excellence) co-financés par la Communauté européenne au titre du 7<sup>e</sup> PCRD et de développer des réseaux efficaces à l'étranger qui puissent être mis au service des entrepreneurs et chercheurs dynamiques de la Région de Bruxelles-Capitale qui souhaitent y développer leurs activités.

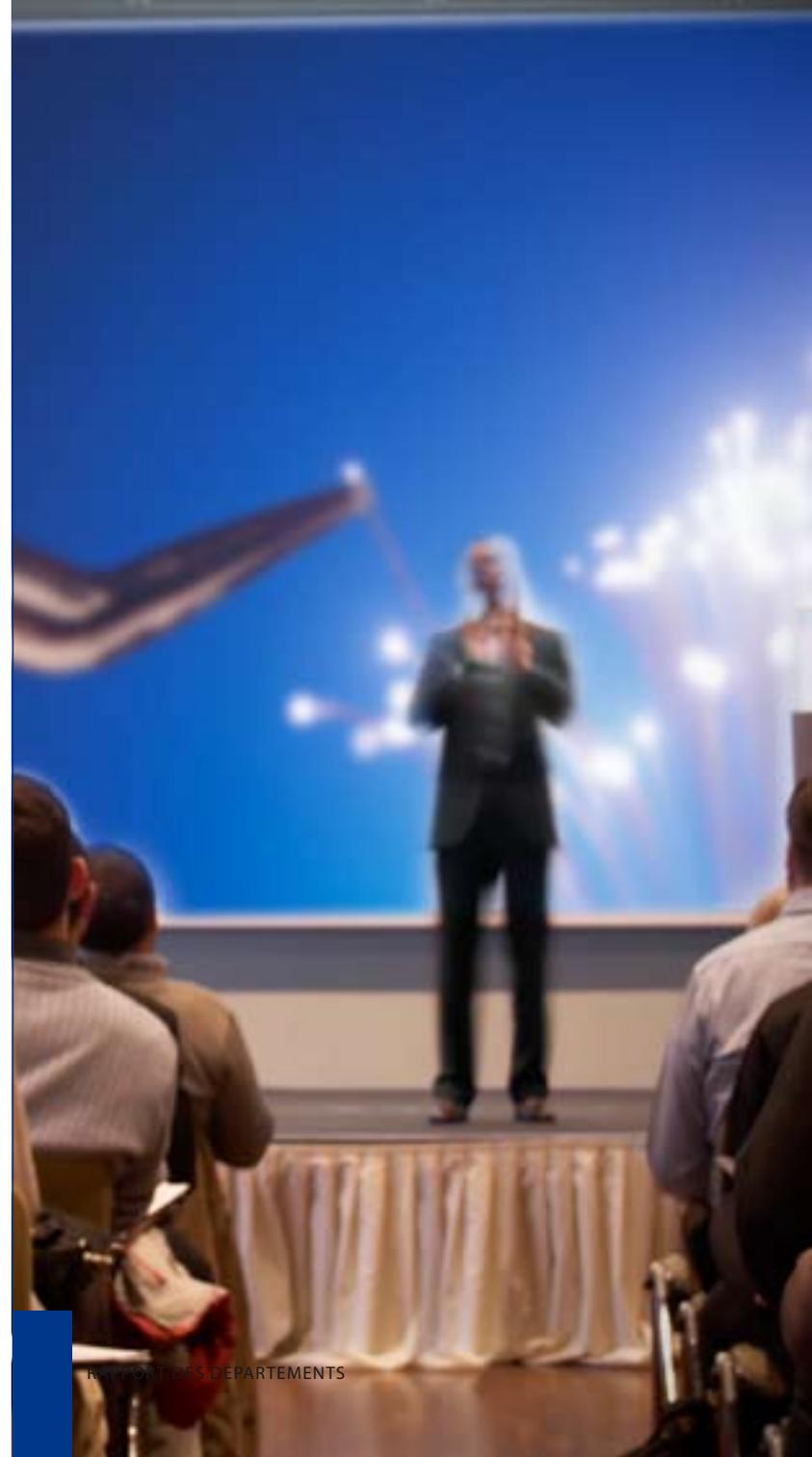
La dissémination d'informations vers les PME et chercheurs est assurée par des actions directes menées par les conseillers NCP de l'ABE et par l'intermédiaire d'un réseau de multiplicateurs en Belgique (fédérations professionnelles ou services d'interface de l'enseignement supérieur).

En janvier 2007, une séance d'information sur le 7<sup>e</sup> PCRD a ainsi réuni quelques 280 entreprises/associations/chercheurs bruxellois.

L'ABE est d'autre part régulièrement sollicitée pour des séances d'information ou de formation ponctuelles dans le cadre de ses activités NCP. Afin d'aider ses clients à préparer les appels à proposition 2008 du 7<sup>e</sup> PCRD, l'équipe NCP de l'ABE a notamment organisé fin 2007 un séminaire d'une demi-journée sur les aspects financiers d'une participation à un projet FP7. Une quinzaine de participants étaient présents.

Tirant parti de son expertise acquise notamment par le biais de sa participation active, et dont la qualité est reconnue par ses pairs, aux projets européens cités ci-dessus tels que Trainnet Future ou Food-N-Co, l'ABE prévoit de contribuer à une meilleure préparation des entreprises et chercheurs bruxellois à une participation à des projets du 7<sup>e</sup> PCRD en organisant régulièrement de telles formations ciblées et pratiques.

Dans l'optique constante de faire profiter toujours plus de Bruxellois de leurs services à forte valeur ajoutée, les conseillers du département ont prospecté 87 entreprises pour les activités Centre Relais Innovation et NCP. Ils ont accompagné 292 Bruxellois (dont 236 entreprises et 47 laboratoires) dans le cadre des activités IRC et 24 porteurs de projets bruxellois dans celui des activités NCP.



# Les événements saillants de 2007

En collaboration avec le département Technologie et Projets Innovants (TPI) de l'ABE, les conseillers du département « Relations internationales – Partenariat stratégique international » ont activement soutenu et accompagné la participation d'entreprises et chercheurs bruxellois à des événements ciblés organisés à l'étranger, ou à Bruxelles avec la participation de contacts étrangers. Ces événements sont des bourses d'échanges technologiques et des séances de formation et d'information ciblée :

- ▲ Medica (Hanovre) dans le secteur des dispositifs médicaux.
- ▲ CEBIT (Allemagne Hanovre) dans le secteur des TIC.

- ▲ VITEFF 2007 (France) dans le secteur agro-alimentaire.
- ▲ European Digital Cooperation à Paris dans le secteur TIC.
- ▲ L'événement de lancement du 7e PCRD en coopération avec les NCP wallons, flamands et fédéraux qui a réuni quelques 350 participants à Bruxelles.
- ▲ La participation d'un stand Brussels IRC a l'EBS (European Business Summit) et au Salon Entreprendre 2007.
- ▲ L'organisation d'un événement d'une bourse d'échange technologique à Tour & Taxis rassemblant quelques 300 chercheurs venant

d'Europe et au-delà (Kazakhstan, Inde, Chine...), en collaboration avec les différents projets dont l'ABE est partenaire et qui sont cités ci-dessus.

- ▲ L'organisation à Bruxelles d'une bourse d'échange technologique international dans le secteur des LED (diodes électroluminescentes) en lien avec un séminaire scientifique couvrant les derniers développements dans le domaine organisé par le département TPI.
- ▲ L'organisation de sept séminaires de formation à la participation au 7e PCRD.
- ▲ La préparation et le montage d'un dossier en coopération avec BECI dans le cadre de l'appel à proposition lancé par la DG Entreprise et Industrie pour le renouvellement des ses réseaux de soutien aux entreprises (en remplacement des Centre Relais Innovation et Euro Info Centres).

A l'occasion de ces événements centrés sur les secteurs des NTIC, de l'agro-alimentaire, de la nutrition, de la santé et de la biotechnologie, les entreprises et centres de recherche bruxellois ont pu rencontrer des partenaires potentiels européens en vue d'établir les bases de partenariats technologiques.

## Quelques chiffres pour 2007

Nombres entreprises visitées	87
Nombres d'entreprises informées individuellement	292
Nombres d'entreprises accompagnées individuellement	313
Nombre d'entreprises informées collectivement	1065
Nombre d'accords de transfert de technologie signés	6
Nombre abonnés alerte email	496
Nombre profils bruxellois disséminés dans réseaux R&D	55
Nombre séminaires de formation	13

# Perspectives 2008

L'ABE a renforcé à Bruxelles sa position d'interlocuteur de référence en matière de partenariat et de coopération technologique internationale. Elle a été confirmée dans son rôle de Centre Relais Innovation et de Point de Contact National (NCP) pour le 7<sup>e</sup> Programme Cadre de Recherche et Développement (7<sup>e</sup> PCRD), pour les disciplines majeures du programme « Coopération », partie centrale du 7<sup>e</sup> PCRD.

L'ABE joue de plus un rôle pivot dans la stimulation de l'innovation technologique régionale et le soutien à la participation des Bruxellois aux activités de recherche et d'innovation co-financées par la Commission européenne. L'ABE est particulièrement attentive à la dimension PME présente dans les différents domaines d'action du 7<sup>e</sup> PCRD qui couvre une période de 2007 à 2013 et du Programme Cadre pour la compétitivité et l'innovation (PCI).

Une collaboration plus large couvrant l'ensemble des services aux entreprises a été mise sur pied

avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles (Département International), et le projet BENE préparé dans ce but, a été sélectionné par la Commission européenne pour être le représentant à Bruxelles du nouveau réseau Entreprise Europe qui unifie les services offerts auparavant de façon séparée par les réseaux des Innovation Relay Centre (duquel était membre l'ABE) et Euro Info Centres (duquel était membre la CCIB – devenue BECI).

De plus grandes synergies entre le département international de BECI et le département Relations Internationales de l'ABE seront recherchées en vue de satisfaire au mieux les besoins de leurs clients, en particulier en pratiquant le principe de « no wrong door » en matière de soutien européen au partenariat. Ce concept consiste, par un système coordonné de passage d'informations entre les deux partenaires, à favoriser la fourniture d'une aide plus efficace aux entreprises ou chercheurs bruxellois qui ont besoin d'assistance pour développer des partenariats européens.

# Success story

La société bruxelloise SARGO a développé un dégraissant aqueux innovant, appelé OILGON, qui remplace avantageusement les produits à base de chlore aujourd'hui interdits. Sans danger pour l'homme et l'environnement grâce à sa formule à base d'agents tensio-actifs, OILGON peut être utilisé pour le nettoyage de toute surface souillée par des graisses animales ou végétales, ou encore par de la suie ou de la nicotine par exemple.

Grâce à l'étroite collaboration du Brussels Innovation Relay Centre (IRC), hébergé par l'ABE, l'OILGON a bénéficié d'une promotion poussée en Allemagne.

Cette promotion a été réalisée par l'IRC allemand local (ZENIT) à l'occasion de la plateforme technologique organisée par le réseau IRC dans le cadre du salon Entsorga-Enteco.

C'est ainsi que la société allemande ERBSLÖH, active depuis plus d'un siècle dans les produits chimiques à destination de l'industrie, a tout d'abord rencontré la société SARGO. Après avoir effectué une batterie de tests aux résultats concluants, elle a décidé d'inclure l'OILGON dans sa gamme de produits.

Grâce à ce partenariat, l'OILGON va donc pouvoir se faire connaître sur le marché allemand. ERBSLÖH avait le profil du partenaire idéal pour SARGO, à savoir une PME ayant des connaissances dans le domaine de la chimie, et continuellement à la recherche de produits innovants plus respectueux de l'environnement.

# Relations Internationales

L'attraction des investissements étrangers

# Les objectifs du département

## La mission

Depuis le 01 janvier 2003, les autorités régionales ont confié à l'ABE la mission de prospecter et d'attirer des investisseurs étrangers en Région de Bruxelles-Capitale. Une unité spécifique, composée de 5 personnes est opérationnelle depuis au sein de l'ABE.

La mission d'attraction d'investissements étrangers, caractérisée par une démarche proactive, comprend essentiellement trois étapes :

- ▲ Rechercher et identifier des investisseurs potentiels;
- ▲ Informer et prospecter activement ces investisseurs;
- ▲ Accompagner les investisseurs dans leurs démarches d'installation à Bruxelles.

L'ABE travaille en étroite collaboration avec la Direction des relations économiques du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (cellule investissements étrangers) chargée notamment des contacts avec les représentants et instances officiels belges et étrangers ainsi que de certains aspects promotionnels.

## Les priorités stratégiques

En janvier 2005, à partir d'un état des lieux et de propositions faits par l'ABE, le Ministre de l'Economie a établi les thèmes prioritaires de la stratégie régionale d'attraction d'investissements étrangers pour la période 2005-2007. Ceux-ci comprennent:

Période	Thème prioritaire	Champs d'actions
2005	Renforcement de la prospection	<ul style="list-style-type: none"><li>▲ Optimisation de l'utilisation du réseau des AEC</li><li>▲ Utilisation de consultants dans les pays-cibles</li><li>▲ Renforcement de la prospection au départ de Bruxelles</li></ul>
2006	Renforcement de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"><li>▲ Création du «Welcome Package» (incubateur)</li><li>▲ Engagement d'un Business analyst</li></ul>
2007	Renforcement de la promotion	<ul style="list-style-type: none"><li>▲ Lancement d'une campagne PR vers les pays-cibles</li><li>▲ Collaboration accrue avec les autres organismes bruxellois tournés vers le développement international</li></ul>

## L'équipe

L'unité Investissements Etrangers de la BU Relations Internationales se compose d'un responsable de mission (Jacques Evrard), d'un Business development manager (Emmanuel De Beughem), d'une Assistante marketing (Ana Baptista), d'un Business analyst (Juan Saura) et d'une Assistante administrative (Micheline Neuts).

# Les activités en 2007

## La prospection et la sensibilisation

Le public cible du département est double : l'investisseur final, généralement une entreprise située à l'étranger et d'autre part les intermédiaires ou « prescripteurs », ce qui comprend toutes les professions amenées à conseiller les entreprises dans le choix d'une nouvelle localisation. Il s'agit principalement de consultants, avocats, banquiers d'affaires, de même que des chambres de commerces ou des bureaux de représentations régionaux.

Les principales actions de sensibilisation menées en 2007 ont porté sur:

### Publications et médias

- ▲ La publication de quatre newsletters électroniques dont chaque envoi comprend environ 1.500 contacts et d'une newsletter encartée dans le magazine de l'American Chamber of Commerce, diffusé à 1.500 abonnés;
- ▲ La traduction du site web « Invest in Brussels » destiné à informer les candidats investisseurs étrangers en français, allemand, espagnol, japonais et chinois;

- ▲ Le lancement d'un blog en chinois – [www.bigbrussels.com](http://www.bigbrussels.com) – comprenant une série de vodcasts destinés à un public d'investisseurs chinois. Ce lancement a fait l'objet d'une conférence de presse organisée à l'ambassade de Belgique à Pékin et a donné lieu à la parution de plusieurs articles dans les journaux locaux;
- ▲ La mise en place d'une campagne de sensibilisation orientée vers les PME japonaises via les chambres de commerces et des articles dans la presse locale (dont la réalisation a eu lieu au début 2008).
- ▲ La réalisation d'un clip promotionnel sur les atouts de Bruxelles, traduit en 5 langues et diffusé sur Euronews;
- ▲ La réalisation d'un site de téléchargement comprenant les différentes présentations sur les atouts de Bruxelles, des clips vidéo ainsi que des témoignages d'investisseurs. Ce site est mis à la disposition de toutes les personnes amenées à présenter Bruxelles auprès d'investisseurs potentiels (attachés, consultants ou autres intermédiaires).

### Séminaires d'information

L'organisation de 13 séminaires (dont 9 à l'étranger) sur les atouts de Bruxelles, qui ont permis de toucher globalement près de 900 investisseurs potentiels ou intermédiaires (consultants, avocats...):

- ▲ A Hong Kong, Shenzhen et Shanghai, lors de la Mission princière: séminaires sur les atouts de Bruxelles et de la fiscalité belge;
- ▲ A Paris, lors du Brussels Day (en collaboration avec le BITC): organisation d'un déjeuner-séminaire orienté vers les intermédiaires du secteur immobilier;
- ▲ A Fairfax (USA): présentation des atouts de Bruxelles aux membres de la chambre de commerce du Fairfax County;
- ▲ A Phoenix (USA): séminaire organisé dans le cadre de l'International Economic Development Council;
- ▲ A Reykjavik: séminaire présenté à l'initiative de Ministère islandais du commerce;
- ▲ A Bruxelles: séminaire adressé à l'ensemble des représentants des Etats américains en Europe (Council of American States in Europe).

L'ABE a également accueilli 13 délégations étrangères de passage à Bruxelles.

## Les actions de prospection

La prospection d'investissements étrangers consiste à détecter des entreprises étrangères ayant un nouveau projet d'implantation éventuellement localisable à Bruxelles et dans un second temps à convaincre celles-ci de s'y implanter.

Les projets sont détectés via les relais suivants :

- ▲ Le réseau des Attachés économiques et commerciaux de Bruxelles-Export ;
- ▲ Des intermédiaires (consultants, banquiers, avocats), appointés ou non, chargés d'informer les Attachés et l'ABE sur des projets potentiels d'investissements.

En 2007, l'ABE a continué sa collaboration (initiée en 2005) avec des consultants rémunérés en Chine et aux Etats-Unis. Avec leur support, 25 investisseurs potentiels ont été identifiés dans ces deux pays et démarchés individuellement par l'ABE.

Au total, ce sont 98 entreprises porteuses de projets potentiels qui ont été détectés et démarchés individuellement à l'étranger par l'ABE.

## L'accompagnement

Au cours de l'année 2007, 115 entreprises étrangères ont reçu une aide individualisée de l'ABE dans leurs investigations en vue d'une installation éventuelle à Bruxelles. La plupart du temps, au-delà de la Cellule investissement, ces accompagnements impliquent les différents départements de l'Agence.

Afin d'offrir un service aussi proche que possible des attentes des investisseurs potentiels, l'ABE a lancé au début de l'année 2006 le « Brussels

Business Welcome Package ». Ce service leur propose un hébergement et accompagnement gratuits et sans engagement, pendant une période limitée, afin qu'ils puissent évaluer les atouts de Bruxelles dans les meilleures conditions.

Cet incubateur pour investisseurs étrangers a accueilli 6 entreprises en 2006 et 8 en 2007. A l'exception de deux d'entre elles qui ont choisi la périphérie, elles se sont toutes installées dans la Région.

# Les événements saillants de 2007

- ▲ Mars : mission de prospection au salon Cebit à Hanovre vers des candidats investisseurs allemands et américains ;
- ▲ Mars : organisation d'une table ronde dans le cadre de la présence bruxelloise à Cannes (MIPI), avec la collaboration des principales agences immobilières bruxelloises ;
- ▲ Mars : participation et animation de tables rondes au « European Business Summit » ;
- ▲ Juin : participation à la mission princière en Chine et organisation d'un séminaire à Shenzhen, renforcement de notre équipe de prospection en Chine et dans la région du « Delta Pearl river » ;
- ▲ Juin : participation au colloque WIC la Baule sur l'attractivité de l'Europe en matière d'investissements étrangers ;
- ▲ Septembre : organisation d'un séminaire « Investissements étrangers » à Paris en coopération avec la cellule investissements étrangers du Ministère fédéral de finances et des services de l'Attaché commercial et économique de la région de Bruxelles-Capitale en France ;
- ▲ Octobre : participation, en tant qu'orateur, au forum annuel des agences régionales de développement économique américaines (IEDC), à Phoenix ;
- ▲ Octobre : mission de prospection à Fairfax en coopération avec l'agence de développement économique de Fairfax (Virginie) ;
- ▲ Novembre : participation et organisation d'un séminaire dans le cadre du « Brussels days » à Paris vers le secteur immobilier ;
- ▲ Décembre : lancement du blog « Big Brussels » lors d'une conférence de presse à l'ambassade de Belgique à Pékin destiné au candidat investisseur chinois et campagne de prospection à Shenzhen et Hong Kong ;
- ▲ Décembre : mission de courte durée de prospection en Inde dans la région de Bangalore et rencontre de prospects et identification d'un consultant potentiel pour 2008.

# Quelques chiffres pour 2007

Nombre d'entreprises sensibilisées	10.861
Nombre d'entreprises informées collectivement	360
Nombre d'entreprises visitées à l'étranger (information individuelle)	98
Dossiers d'investisseurs potentiels traités (accompagnement individuels)	115
Nombre d'investisseurs ayant concrétisé avec aide ABE	20
Nombre d'entreprises accueillies dans l'incubateur	7

# Perspectives 2008

En 2008, les efforts de la cellule Investissements étrangers porteront sur :

- ▲ Le maintien des efforts de prospection en faisant notamment appel à des consultants spécialisés :
- ▲ En Chine, la collaboration avec le consultant basé à Shenzhen sera maintenue et un second consultant sera sélectionné pour prospecter sur la région de Shanghai ;
- ▲ Aux Etats-Unis, la prospection sera menée par un nouveau consultant ;
- ▲ En France, la prospection sera menée d'une part par l'équipe de l'Attaché et d'autre part par deux sessions de démarchage de 6 semaines menées par un consultant déjà utilisé en 2007 ;
- ▲ En Allemagne, la prospection sera menée principalement sur 2 grands salons : le CeBit et Medica qui avaient déjà permis d'obtenir de bons contacts en 2007 ;
- ▲ En Inde, l'ABE testera un consultant basé à Bangalore pour prospecter les entreprises IT de la région ;
- ▲ Dans les autres pays cibles, les actions de prospection sont menées directement par l'ABE en collaboration avec les AEC.

Un appel d'offre sera lancé vers des sociétés de communication afin de mener une nouvelle campagne PR dans les pays limitrophes.



## Success story

La société Effortel, originaire des Pays-Bas, fournit des services de Virtual Network Operator (opérateur de téléphonie mobile ne possédant pas sa propre infrastructure de télécommunication). Au cours de l'année 2007, la société a pris contact avec la Cellule Invest in Brussels de l'ABE afin de s'informer sur les atouts d'une implantation à Bruxelles (contexte juridique, social et fiscal), ainsi que sur les différentes étapes de la constitution d'une société. Elle a également pris contact avec le Pôle Technologie de l'Information afin d'obtenir des informations sur le marché local en matière de téléphonie mobile. Quelques mois plus tard, la société décidait de créer sa filiale Effortel Technologies à Bruxelles. Aujourd'hui, c'est à partir de chez nous qu'Effortel contrôle l'ensemble de ses opérations, qu'elle a développé dans une dizaine de pays européens. Effortel emploie quinze personnes à Bruxelles.

# Cellule Communication

# Les objectifs de la cellule

L'ABE dispose en son sein d'une cellule communication, chargée de la communication externe et interne de l'Agence.

En matière de communication externe, la cellule prend en charge les actions de notoriété générale de l'ABE et soutient sur le terrain les actions des différents départements, notamment par la médiatisation de celles-ci ou par la production de supports de communication (brochures, guides, invitations, lettres d'informations électroniques ou papier). La cellule veille par ailleurs à l'homogénéité des messages et à la cohérence graphique de ces supports.

La cellule organise également l'information, en interne, sur les activités et résultats de tous les départements.

## L'équipe

La cellule se compose de 2 conseillers spécialisés, Katia Brouwers et Régine Huwaert et d'un webmaster indépendant. En novembre 2007, la cellule a été renforcée par Annette Mena, engagée sous le régime de l'Article 60 (durée contrat 1 an).

# Les activités en 2007

## Le site web [www.abe.irisnet.be](http://www.abe.irisnet.be)

De nouveaux outils tels que podcasts en matière de subsides ont été développés en 2007. Le succès en était modeste : en moyenne les podcasts ont été consultés 170 fois/mois. La nouvelle rubrique « success stories » a été un « hit » dès le départ avec plus de 642 visites/mois.

En moyenne, le site est visité plus de 1.500 fois par jour se répartissant comme suit : 90% FR, 7 % NL, 3% EN. Les rubriques « Démarrer », « Emploi & Social », « Actualités », « R&D en Europe » et « Publications » constituent le top 5.

## La médiatisation des activités – La publicité

Au cours de l'année 2007, la cellule a publié plusieurs communiqués de presse relatifs aux événements, activités, nouveaux produits ou services mis à disposition par les différents départements : la position de Bruxelles en matière d'investissements étrangers, arrivée de la nouvelle responsable du département Urbanisme & Environnement, brokerage days en agro-alimentaire, ...

La cellule communication a également collaboré à la préparation de conférences de presse relatives à :

### Février 2007

- ▲ Les technologies LED lors de l'événement LED4europe, organisé par le Pôle Industries Urbaines ;
- ▲ l'écoconstruction et le cluster Ecobuild (en collaboration avec les cabinets E. Huytebroeck et B. Cerexhe).

### Mars 2007

Étude sur le starter en Région de Bruxelles-Capitale (lors du salon Entreprendre) ;

### Juin 2007

Conférence de presse avec l'entrepreneur Eddy Merckx afin de présenter les différentes aides de l'ABE et du BIRC dans le cadre de la mise au point de Acube.

L'ABE a obtenu quelque 162 mentions dans la presse écrite tant quotidienne que périodique,

qu'il s'agisse de presse généraliste ou spécialisée, mais aussi dans la presse audio-visuelle.

Depuis 2 ans, l'ABE a fortement limité ses campagnes de publicité sur support papier, tout en maintenant cependant une présence dans certaines revues, et plus particulièrement dans des dossiers thématiques pertinents pour la promotion des activités de l'ABE (par exemple les dossiers sur les aides publiques, le financement, etc.).

Plusieurs campagnes radio ont également été menées afin d'augmenter la notoriété de l'ABE : campagne relative à notre participation au salon Entreprendre 2007, au site de la transmission d'entreprise Brutrade, à nos services d'aide à la création d'entreprise.

## Le sponsoring et la participation générale aux activités de partenaires

*(avec la collaboration des autres départements de l'ABE)*

### 14 février 2007 : St-Valentin de l'Entreprise

L'ABE a été associée, en tant que partenaire, à l'action St-Valentin de l'Entreprise, organisée par Trends Tendances et Ogilvy PR en vue de valoriser les liens entre les entreprises et leur personnel. L'activité est soutenue par le Cabinet du Ministre bruxellois de l'Economie, Monsieur Benoît Cerexhe. Le département communication de l'ABE a pris en charge la sensibilisation des entreprises et a par ailleurs participé activement à l'initiative au travers de l'organisation d'un petit-déjeuner et d'une activité ludique pour l'ensemble de l'équipe.

## 28-29 mars : Salon Entreprendre 2007

L'ABE est le partenaire de cet événement incontournable pour les entrepreneurs à Bruxelles. Toute l'équipe de l'ABE y participe :

- ▲ Le département communication a pris en charge l'organisation, la logistique et la coordination d'un village bruxellois, nommé « Entreprendre à Bruxelles » et regroupant l'intégralité de l'offre institutionnelle bruxelloise en matière de services aux entreprises.
- ▲ L'ABE a coordonné également l'organisation de l'espace Création (initiative du Ministre-Président, Monsieur Charles Picqué). Ses conseillers, ainsi que les guichets d'économie locale et les centres d'entreprises, étaient présents sur ce stand afin d'orienter les starters sur les aspects juridiques, financiers, fiscaux, sociaux et réglementaires liés au démarrage.
- ▲ L'ABE était aussi présente via un stand dans l'espace Transmission du salon afin de pouvoir présenter Brutrade, le portail de la transmission d'entreprise, qu'elle a développé à la demande de la Région.
- ▲ Chaque année, l'ABE et ses partenaires proposent plusieurs séminaires au salon : présentation du 7<sup>e</sup> PCRD de l'UE ; les aides à l'investissement ; faux indépendant ou salarié : une nouvelle législation ; le financement en Région de Bruxelles-Capitale ; avec quels moyens reprendre une entreprise ; carte d'identité des créateurs d'entreprise ; l'ABC du permis d'urbanisme et d'environnement,...

### Semaine de l'Entrepreneur

Pour la troisième fois consécutive, s'est tenue en marge du salon Entreprendre la Semaine de l'Entrepreneur. Organisée à l'initiative du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Monsieur Ch. Picqué,

celle-ci a pour but de promouvoir l'envie d'entreprendre auprès des jeunes, notamment au travers de toute une série d'actions de sensibilisation, telles que :

- ▲ Témoignages d'entrepreneurs dans les écoles : durant une heure de cours des entrepreneurs rencontrent des élèves de rhétorique afin de leur expliquer leur itinéraire et de leur transmettre la passion d'entreprendre.
- ▲ Training places : pendant une journée des entrepreneurs « cèdent leur fauteuil » à un étudiant de dernière année d'école de commerce afin de lui faire découvrir les activités quotidiennes d'un chef d'entreprise.
- ▲ Les entrepreneurs au Parlement bruxellois : organisation d'une rencontre-débat au Parlement bruxellois au cours de laquelle les entrepreneurs peuvent poser leurs questions au Ministre-Président et au Ministre de l'Economie de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'ABE a pris en charge la coordination et l'organisation de ces initiatives.

Et encore :

- ▲ L'ABE a contribué à l'organisation du Brussels Innovation Award, une initiative du Ministre bruxellois de l'Économie, Monsieur Benoît Cerexhe, visant à récompenser les PME les plus innovantes de la Région. Plus de 90 sociétés se sont inscrites pour ce concours. Les noms des gagnants ont été dévoilés lors du salon.
- ▲ Les 27 et 28 mars, l'ABE a également organisé un séminaire de 2 jours avec comme thème « Global Sales Strategies for Ambitious Brussels and Belgian Entrepreneurs ». Cet atelier était

conduit par un expert en la matière, Ken Morse, "serial entrepreneur", Senior Lecturer et Directeur Général du MIT Entrepreneurship Center, et par Jacques Talbot, entrepreneur et "business angel" international. 31 entreprises y ont participé.

### 2007 en général...

L'ABE a été très impliquée dans le concours de business plan Enterprize, tant au niveau de la médiatisation que de la participation active en tant que membre du jury. Elle participe aussi chaque année à la Start Academy, concours sur la création d'activités nouvelles organisé par l'ECULB.

Elle a contribué à faire connaître l'incubateur de Tweebeeck (ensemble avec le cabinet du Ministre bruxellois de l'Economie, Monsieur Benoît Cerexhe).

## Les événements saillants de 2007

### Brussels kNow how

A la demande du Ministre bruxellois de l'Economie, Monsieur Benoît Cerexhe, l'ABE a pris part au groupe de travail chargé de mettre sur pied, en collaboration avec le Cabinet, une grande soirée de promotion du dynamisme économique de Bruxelles et du savoir faire et de la créativité de ses entreprises. Celle-ci a eu lieu le 28 mars 2007 dans le cadre de la nocturne du Salon Entreprendre 2007. Quelques 900 entrepreneurs bruxellois et représentants du monde économique, politique et institutionnel ont participé à cette soirée.

# Perspectives 2008

## Economie & Starters

### **Intensification des initiatives en matière d'entrepreneuriat**

En 2008, les initiatives entamées dans le cadre de la stimulation de l'esprit d'entreprendre seront poursuivies. Plusieurs actions auront lieu. Les efforts de sensibilisation seront renforcés. Ainsi, un nouveau site verra le jour, faisant un mapping des différents programmes visant à stimuler l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes, un système d'évaluation de ces programmes sera instauré et le projet FEDER en matière d'entrepreneuriat sera lancé.

## Urbanisme & Environnement

En 2008, le département Urbanisme & Environnement poursuivra sa mission de base, l'accompagnement individuel des entreprises. Le chantier de simplification administrative ne sera pas oublié: l'ABE jouera son rôle de détecteur chaque fois que cela s'avérera nécessaire. Sur le plan de l'information collective, la veille juridique en matière d'urbanisme et d'environnement sera présentée de manière entièrement nouvelle: le site web [www.brucodex.be](http://www.brucodex.be) sera mis en ligne. La collaboration avec les acteurs publics et privés sera renforcée. En 2008, les guichets d'entreprises, le secteur immobilier et l'AATL seront prospectés.

## Technologie & Projets innovants

Les activités 2008 du Département Technologie & Projets innovants s'inscrivent dans la continuité et l'approfondissement des orientations prises ces dernières années.

La consolidation de son rôle d'outil régional de développement sectoriel dans les métiers couverts par ses 5 Pôles est un objectif central. Il implique de bien connaître les acteurs régionaux et leurs besoins, de monter des projets en commun pour faire face à des menaces ou exploiter des opportunités, d'animer des clusters destinés à intensifier le dialogue avec les entreprises ainsi qu'entre les entreprises et leur environnement.

L'offre d'un service personnalisé d'accompagnement des projets innovants, sans cesse plus performant et présentant de réelles valeurs ajoutées pour la personne ou l'entreprise qui les porte, est un autre objectif central du Département. C'est ici que l'assemblage de la connaissance de leurs secteurs par les Pôles, des informations et analyses stratégiques par le biais du service SIS ou de consultants extérieurs, et des compétences des autres départements ou des partenaires de l'ABE trouve toute sa valeur ajoutée.

## Relations Internationales

2008 marquera l'année du début du nouveau réseau de support aux entreprises mis en place par la DG entreprise de la Commission européenne; ce projet d'une durée initiale de trois ans avec prolongation possible jusqu'en 2013 marque le début d'une coopération plus étroite les départements des relations internationales de l'ABE d'une part et de BECI d'autre part. Le réseau a pour mission d'informer les entreprises et chercheurs sur les financements et législation européennes et de même il participera au montage et l'accompagnement des acteurs économiques et académiques bruxellois au partenariat international technologique et des affaires.

# Perspectives Corporate 2008

## Contrat de Gestion

L'ABE souhaite élaborer et conclure en 2008 un contrat de gestion avec le Gouvernement Bruxellois.

Ce contrat fixera les périmètres d'action ainsi que les grands objectifs de l'Agence pour les cinq années à venir.

Il reprendra précisément

- ▲ Les missions de l'ABE,
- ▲ Les objectifs stratégiques à cinq ans,
- ▲ Les moyens de mise en œuvre des missions et des objectifs stratégiques,
- ▲ Des indicateurs de performance tant quantitatifs que qualitatifs.

## Ressources humaines

2008 marquera l'année de la réorganisation des Services Généraux dont en particulier le service des RH.

En effet, suite à une réflexion qui a eu lieu en 2007, il a été constaté la nécessité de disposer en interne d'une personne pouvant prendre en charge plusieurs chantiers liés aux ressources humaines.

Un poste de coordinateur RH devra ainsi être créé au sein de l'ABE.

Nous comptons dès lors mettre en place, en 2008, cet outil tant attendu par l'ensemble du personnel.

## Contrôle financier

Dans le cadre de la réforme de la comptabilité de la Région de Bruxelles-Capitale, l'ABE est considérée comme un Organisme Administratif Autonome de seconde catégorie et est dès lors soumise à l'Ordonnance organique du 23 février 2006.

Dans ce cadre, l'ABE est tenue à nommer un « Contrôleur des Engagements et des Liquidations ».

L'objectif en 2008 est de trouver et de nommer en son sein ce contrôleur, d'établir de nouvelles règles de contrôle financier et de publier ces règles dans un nouveau ROI (Règlement d'ordre intérieur).



**Annexes**



**Rapport du commissaire  
à l'assemblée générale des membres  
de l'association Agence Bruxelloise pour l'Entreprise  
sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions (et informations) complémentaires requises.

## Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 3.908.834,25 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 20.551,44.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons

effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi

que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2007 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

## Mentions (et informations) complémentaires

Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, ainsi que des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions (et informations) complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- ▲ sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- ▲ pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Bruxelles, le 20 mai 2008

TCLM-Toelen, Cats, Morlie & Co  
Commissaire  
représentée par  
Jean-François Cats  
Réviseur d'entreprises  
Associé-Gérant



## Bilan après répartition

	ANN.	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b>670.360,44</b>	<b>709.389,09</b>
<b>Frais d'établissement</b>		20		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	4.1.2	22/27	670.260,44	709.289,09
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	3.806,07	28.065,05
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	3.806,07	28.065,05
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	122.486,35	97.662,53
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	122.486,35	97.662,53
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25	3.925,69	7.517,55
Autres immobilisations corporelles		26	540.042,33	576.043,96
Appartenant à l'association en pleine propriété		261	540.042,33	576.043,96
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	4.1.3/4.2.1	28	100,00	100,00
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>3.238.473,81</b>	<b>3.511.462,82</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	1.364.312,45	1.316.753,03
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37	1.364.312,45	1.316.753,03

### Créances à un an au plus

Créances commerciales

Autres créances

dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible

### Placements de trésorerie

Valeurs disponibles

Comptes de régularisation

**TOTAL DE L'ACTIF**

ANN.	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	40/41	1.714.878,88	1.913.263,34
	40	176.821,18	297.404,17
	41	1.538.057,70	1.615.859,17
	415		
4.2.1	50/53		100.000,00
	54/58	50.698,76	6.812,25
	490/1	108.583,72	174.634,20
	20/58	3.908.834,25	4.220.851,91

### PASSIF

**FONDS SOCIAL**

**Fonds associatifs**

Patrimoine de départ

Moyens permanents

**Plus-values de réévaluation**

**Fonds affectés**

**Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)**

**Subsides en capital**

**PROVISIONS**

**Provisions pour risques et charges**

**Provisions pour dons et legs avec droit de reprise**

**DETTES**

**Dettes à plus d'un an**

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

Autres emprunts

ANN.	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	10/15	<b>882.675,90</b>	<b>862.124,46</b>
	10		
	100		
	101		
	12		
4.3	13	862.124,46	862.124,46
	14	20.551,44	
	15		
4.3	16	<b>464.423,67</b>	<b>483.083,24</b>
	160/5	464.423,67	483.083,24
	168		
	17/49	<b>2.561.734,68</b>	<b>2.875.644,21</b>
4.4	17	1.772,19	3.925,69
	170/4	1.772,19	3.925,69
	172/3	1.772,19	3.925,69
	174/0		

	ANN.	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
<b>Dettes à un an au plus</b>	4.4	42/48	2.499.310,88	2.593.787,28
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	2.153,50	3.591,84
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	192.751,59	444.993,16
Fournisseurs		440/4	192.751,59	444.993,16
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	1.665.587,24	1.539.131,25
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	637.618,55	605.171,03
Impôts		450/3	129.279,80	116.989,00
Rémunérations et charges sociales		454/9	508.338,75	488.182,03
Dettes diverses		48	1.200,00	900,00
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire		480_8		
Autres dettes diverses productives d'intérêts		4890	1.200,00	
Autres dettes diverses non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891		900,00
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	60.651,61	277.931,24
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	3.908.834,25	4.220.851,91

	ANN.	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>COMPTE DE RÉSULTATS</b>				
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	3.548.274,41	3.246.725,45
Ventes et prestations*		70/74		
Chiffre d'affaires*		70		
Cotisations, dons, legs et subsides*		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	3.355.967,79	3.056.625,61
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	175.351,06	122.204,63
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8	-18.659,57	-129.061,09
Autres charges d'exploitation		640/8	67.387,74	75.868,97
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-31.772,61</b>	<b>121.087,33</b>
<b>Produits financiers</b>	4.5	75	10.427,51	8.754,82
<b>Charges financières</b>	4.5	65	5.004,73	4.529,33
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) (+)/(-)</b>		9902	<b>-26.349,83</b>	<b>125.312,82</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76	47.182,14	
<b>Charges exceptionnelles</b>		66	280,87	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	20.551,44	125.312,82

\* Mention facultative

